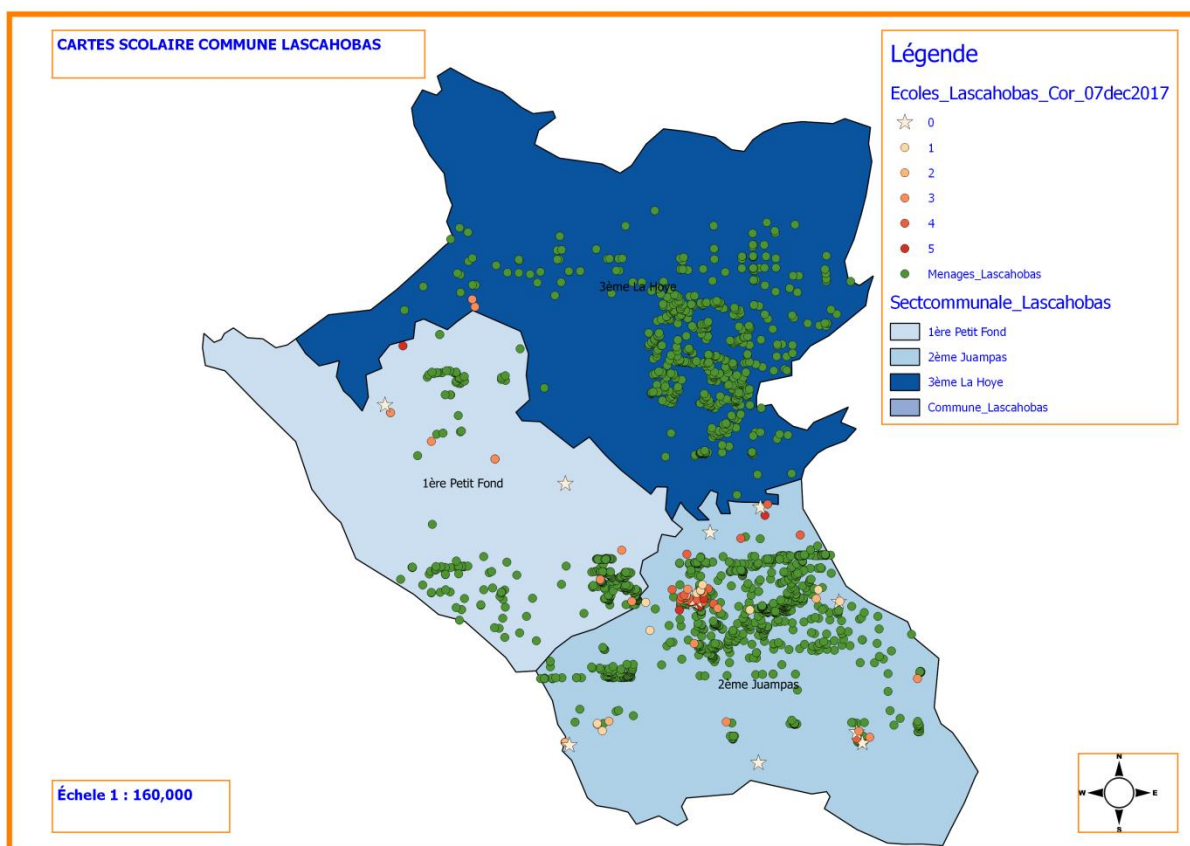


EPT / BID



CARTE SCOLAIRE COMMUNE LASCAHOBAS

GASTON GEORGES MÉRISIER, CONSULTANT

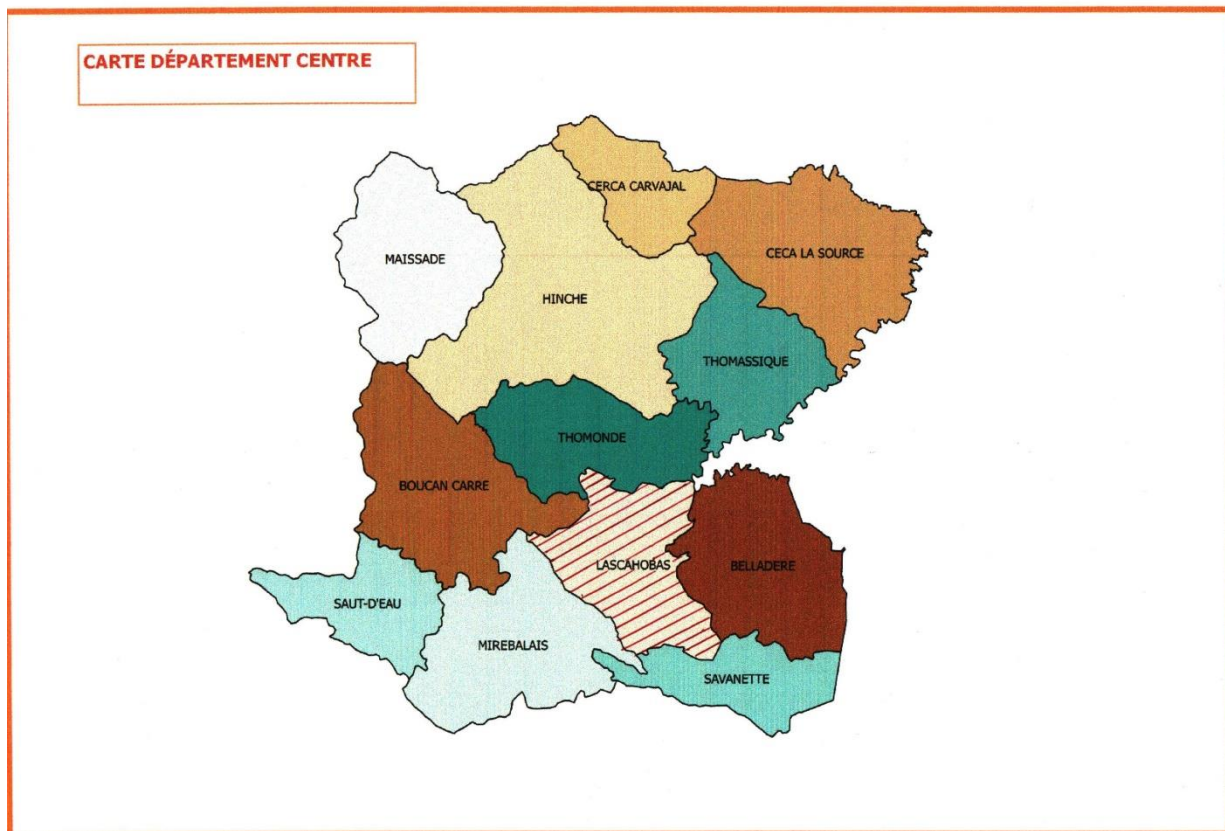
DÉCEMBRE 2017

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	17
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	22
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	24
3.4. Les infrastructures.....	27
3.5. Les enseignants.....	27
3.6. Les manuels scolaires.....	27
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
Références bibliographiques.....	29
Les Annexes :	30
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune Lascahobas	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Centre entre les communes Mirebalais, Boucan Carré, Thomonde, Belladère et Savanette, de son ancien nom Les Acajoux, Lascahobas a été fondée en 1760 et élevée au rang de commune en 1814. Elle comprend la Ville Lascahobas et deux (2) sections communales : 1^e Section Petit Fond et 2^{ème} Section Juampas.



Sa population en 2017 est estimée à 47.273 habitants et représente 0.42% de la population totale du pays. Le relief dominant est le Plateau. Ses habitants portent le nom de Lascahobassiens. Avec une superficie de 151.68 Km², sa densité de population cette année est de 312 habitants/Km² et atteindra environ 329 habitants/Km² en 2021.

Une bonne partie de cette population (81%) est dispersée dans les sections communales, milieu beaucoup plus rural qu'urbain. L'agriculture et le tourisme constituent les principales activités économiques de la commune.

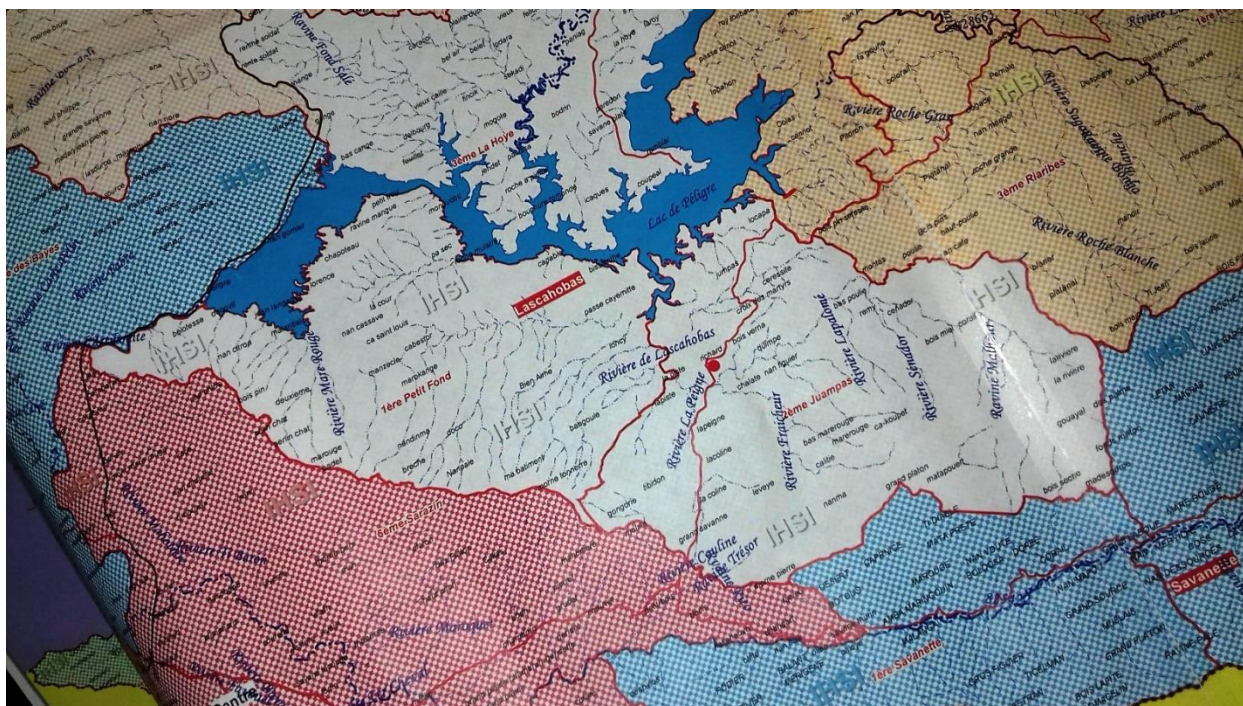


Figure 1 : Carte administrative de la commune Lascahobas

En matière d'offre scolaire, il y a 1 kindergaten et 88 écoles fondamentales dont 13 écoles nationales. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville Lascahobas et dirigé par un inspecteur principal.

La commune Lascahobas est traversée par cinq (5) rivières et contient six (6) sources et trois (3) puits artésiens. Seule la ville Lascahobas est électrifiée.¹ Les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, concerne seulement l'offre et la demande scolaires au niveau du fondamental, plus particulièrement les 1^{er} et 2^e cycles. Certaines données ont toutefois été recueillies sur le niveau préscolaire et le 3^e cycle fondamental, mais à des fins de calcul.

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune Lascahobas, la majorité des écoles (85.39%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

¹ Idem

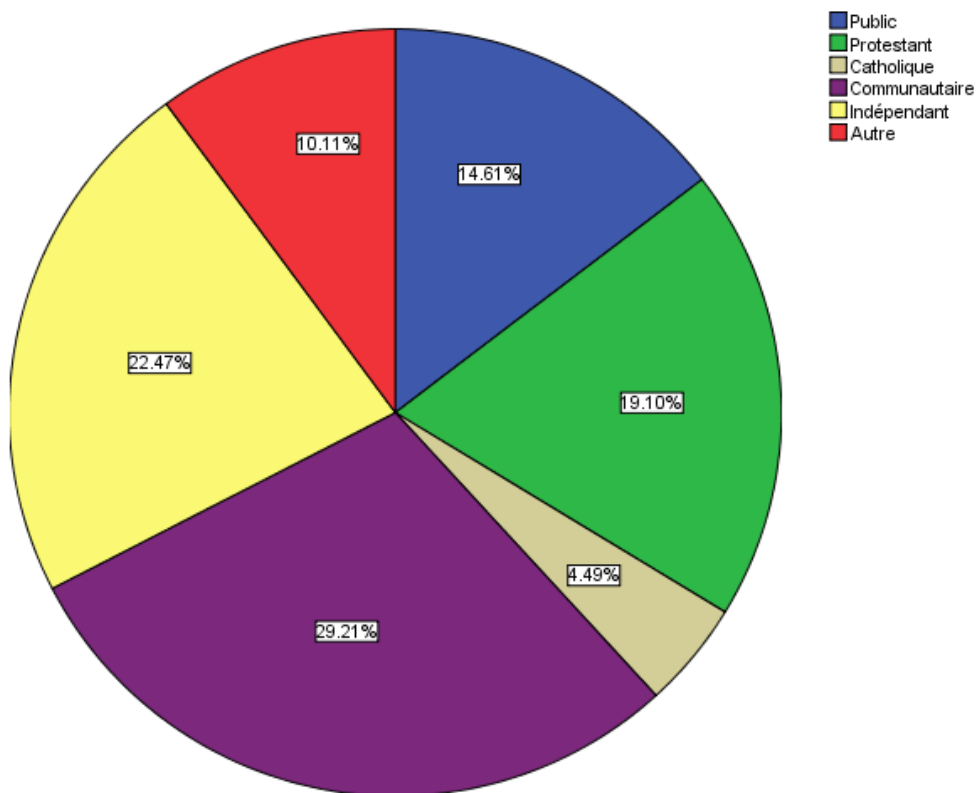


Figure 2 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 94.4% en simple vacation, entre 7h00 et 13h00, qu'il s'agisse des écoles nationales ou des écoles non publiques. Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune Lascahobas

Commune Lascahobas		Réseau						Total
		Public	Protestant	Catholique	Communautaire	Indépendant	Autre	
1e Section Petit Fond	#	4	1	1	12	0	1	19
	%	21.1%	5.3%	5.3%	63.2%	.0%	5.3%	100.0%
2e Section Juampas	#	7	9	3	8	7	1	35
	%	20.0%	25.7%	8.6%	22.9%	20.0%	2.9%	100.0%
Ville Lascahobas	#	2	7	0	6	13	7	35
	%	5.7%	20.0%	.0%	17.1%	37.1%	20.0%	100.0%
Total	#	13	17	4	26	20	9	89
	%	14.6%	19.1%	4.5%	29.2%	22.5%	10.1%	100.0%

Ces écoles ont des effectifs d'élèves très variés, de 15 à 932 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Public	385	108	932
Protestant	265	38	674
Catholique	251	106	402
Communautaire	218	40	900
Indépendant	264	15	735
Autre	140	53	309
Ensemble	255	15	932

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune Lascahobas

L'évolution de la scolarisation dans la commune Lascahobas est analysée en fonction de quatre (4) indicateurs : l'accroissement absolu et l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2011-2017, l'indice d'évolution des effectifs avec 2011 comme année de base et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces six (6) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2016-2017, 22737 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2011-2012 publié par la DPCE², on observe un accroissement absolu de 5,112 élèves³ dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cet accroissement absolu à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2011-2012, on constate qu'il a subi un accroissement relatif assez important; soit de 29%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) Indice d'évolution des effectifs

Pour retracer cette évolution de façon plus détaillée, c'est-à-dire année après année sur la période de 6 ans considérée, nous la représentons par un indice auquel nous donnons une valeur égale à 100 pour l'année de base 2010-2011. En nous référant aux statistiques publiées

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2016-2017} - E_{2011-2012} = 22737 - 17625 = 5112$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2010-2011}} \times 100 = \frac{5112}{17625} \times 100 = 29\%$

par le MENFP, nous relevons que les effectifs scolaires aux deux premiers cycles du fondamental ont évolué comme suit dans cette commune.

Tableau 3 : Évolution des effectifs d'élèves aux deux premiers cycles du fondamental

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2016-2017
17625	21116	32207	22737

Cet indice atteint alors 129 comme valeur en 2016-2017; ce qui correspond à l'accroissement relatif de 29% susmentionné.

iv) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de croissance de l'effectif scolaire dans la commune Lascachobas est de 4.33% au cours des six (6) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2011-2012 à l'année scolaire 2016-2017.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population que ces écoles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de parcours pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **comme moyens de locomotion utilisés**, 71.9% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 80% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **pour le temps de parcours pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Gros-Moulin située dans la 2^e Section Juampas recrute ses élèves dans les localités telles que : Gros Lianne (Entre 15 à 30 mn de marche), Bois Miel (Entre 30 à 60 mn de marche), Grand Platon (Entre 30 à 60 mn de marche), Corail (Plus de 60 mn de marche), Dos Palais (Plus de 60 mn de marche), Bois Sec (Plus de 60 mn de

⁵ $E_6 = E_{t-6} (1+r)^6$.

$$E_{2016-2017} = E_{2011-2012} (1+r)^6 \rightarrow 22737 = 17625 (1+r)^6 \rightarrow 1.2900 = (1+r)^6$$

$$\log (1.2900) = 6 \log (1+r) = 0.1106 \rightarrow \log (1+r) = 0.0184$$

$$1+r = \text{anti log } (0.021281) = 1.0166 \rightarrow r = 0.0433 \text{ (4.33\%).}$$

marche), Larivière (Plus de 60 mn de marche) et Monnac (Plus de 60 mn de marche); soit donc 7 sur 8 localités de parcours jugés pénibles ou inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour toutes les autres écoles nationales de la commune Lascahobas.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune Lascahobas, pour l'année scolaire 2016-2017, le taux apparent d'admission est de 164.72%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances que ces enfants ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 43.92%⁷ au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{2764}{1678} \times 100 = 164.72\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{737}{1678} \times 100 = 43.92\%$$

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune Lascahobas, pour l'année 2016-2017, le taux brut de scolarisation est égal à 150.12%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 11 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 93.49%⁹ au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-11 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

- iii) **le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 91.18%.¹⁰

Ce taux de transition est très important en dépit du fait qu'il n'y a que 21 écoles sur les 89 dénombrées (23.60%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune dont 5 écoles nationales. Le tableau 4 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 4 : Répartition des écoles de la commune Lascahobas selon qu'elles sont complètes ou non

Commune Lascahobas		Nbre années fondamentales									Total
		0	2	3	4	5	6	7	8	9	
1e Section Petit Fond	#	0	0	0	0	1	14	0	1	3	19
	%	.0%	.0%	.0%	.0%	5.3%	73.7%	.0%	5.3%	15.8%	100.0%
2e Section Juampas	#	0	2	4	2	5	19	0	0	3	35
	%	.0%	5.7%	11.4%	5.7%	14.3%	54.3%	.0%	.0%	8.6%	100.0%
Ville Lascahobas	#	2	3	8	2	3	3	2	1	11	35
	%	5.7%	8.6%	22.9%	5.7%	8.6%	8.6%	5.7%	2.9%	31.4%	100.0%
Total	#	2	5	12	4	9	36	2	2	17	89
	%	2.2%	5.6%	13.5%	4.5%	10.1%	40.4%	2.2%	2.2%	19.1%	100.0%

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{14503}{9661} \times 100 = 150.12\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-11 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{9032}{9661} \times 100 = 93.49\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{1664}{1825} \times 100 = 91.18\%$$

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune Lascahobas, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 9,945.40 et 11,554.40 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 5 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune Lascahobas par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement et nourriture	Coût Total
1 ^e AF	3438.40	2872.40	4279.4	10590.20
2 ^e AF	4438.80	2309.40	3854	10602.20
3 ^e AF	3415.40	2672.20	3857.80	9945.40
4 ^e AF	3812	2636	4018.60	10466.60
5 ^e AF	4100.80	2829.40	4082.20	11012.40
6 ^e AF	4144.80	2883.40	4526.20	11554.40
Ensemble	3891.70	2700.47	4103.03	10695.20

Il est important à ce niveau de souligner que, dans une école nationale dans cette commune, le coût moyen de scolarisation d'un enfant est plus élevé (13,550.99 gourdes contre 10,695.20 gourdes), le fait étant que c'est l'État qui paie les salaires du personnel (direction + enseignant) et non les familles et de plus ces salaires (2210.16 gourdes annuellement par élève) sont légèrement supérieurs à ceux pratiqués dans bon nombre d'écoles non publiques; 83.69% de ce coût de scolarisation sont cependant pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 6 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 6 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune Lascahobas par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement et nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	2210.16	2775	4523	4687	14195.16
2 ^e AF		2351	3793	4133	12487.16
3 ^e AF		2653	3938	4452	13253.16
4 ^e AF		2605	3659	4042	12516.16
5 ^e AF		2994	3922	4331	13457.16
6 ^e AF		2883	3978	6326	15397.16
Ensemble		2710.17	3968	4661.83	13550.99

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune Lascahobas

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune Lascahobas est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une

année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières minimales. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, redoublement et abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2016-2017, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune Lascahobas :

Tableau 7 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune Lascahobas

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	71.95%	73.86%	76.79%	77.52%	81.16%	81.40%
Taux de redoublement	24.37%	21.98%	19.64%	19.15%	16.31%	17.85%
Taux d'abandon	3.68%	4.16%	3.57%	3.33%	2.53%	0.75%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental							
TP	0.7195	0.7386	0.7679	0.7752	0.8116	0.814	
TR	0.2437	0.2198	0.1964	0.1915	0.1631	0.1785	
TA	0.0368	0.0416	0.0357	0.0333	0.0253	0.0075	
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
							Années-élèves
		102					
2016-2017	2764	↗					2764
	↓	↘	83				
2017-2018	674	1989	↗				2662
	↓	↓	↘	52			
2018-2019	164	922	1469	↗			2555
	↓	↓	↓	↘	38		
2019-2020	40	321	969	1128	↗		2458
		↓	↓	↓	↘	22	
2020-2021		99	427	960	874	↗	2361
			↓	↓	↓	↘	
2021-2022			157	512	887	710	2266
				↓	↓	↓	
2022-2023				219	542	847	578
					↓	↓	↘
2023-2024					258	591	689
						↓	↘
2024-2025						315	481
							↘
2025-2026							256
Promus							2004
Année-élèves							17836
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				12023			
Nombre d'années-élèves réel =				17836			
Rendement interne =				67.41			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est très faible (67.41%), car seulement 578 élèves (20.91%) de la cohorte de 2764 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2016-2017 parviendront en 6^e année fondamentale en 2022-2023 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en supposant que les élèves vont être autorisés à redoubler 3 fois une classe, qu'un total de 2004 élèves (72.50%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année après avoir passé 9 ans aux deux premiers cycles du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, **le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF** est de 55.06% ($1522 \div 2764 = 0.5506$)¹¹ dans la commune Lascahobas. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y en a 55 qui parviendront à atteindre la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune Lascahobas. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune Lascahobas, un effectif de 877 enseignants a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2016-2017; soit donc un ratio enseignant/école = 10 (10 également dans le public). Ils sont répartis comme suit :

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}\text{AF})$$

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^{\text{e}}\text{AF})$$

Tableau 8 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune Lascahobas

Commune Lascahobas	# école	# enseignant	Ratio enseignants / école
1ère Section Petit Fond	19	204	11
2ème Section Juampas	35	341	10
Ville Lascahobas	35	332	9
Total	89	877	10

Il ressort donc qu'il y a assez d'enseignants au niveau du fondamental dans cette commune où le ratio moyen enseignants par école est égal à 10.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est relevé qu'il y a un nombre important d'enseignants (61.80%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Même dans le sous-réseau d'écoles nationales, on a dénombré 58.82% d'enseignants sans formation professionnelle. Leur répartition se présente comme suit :

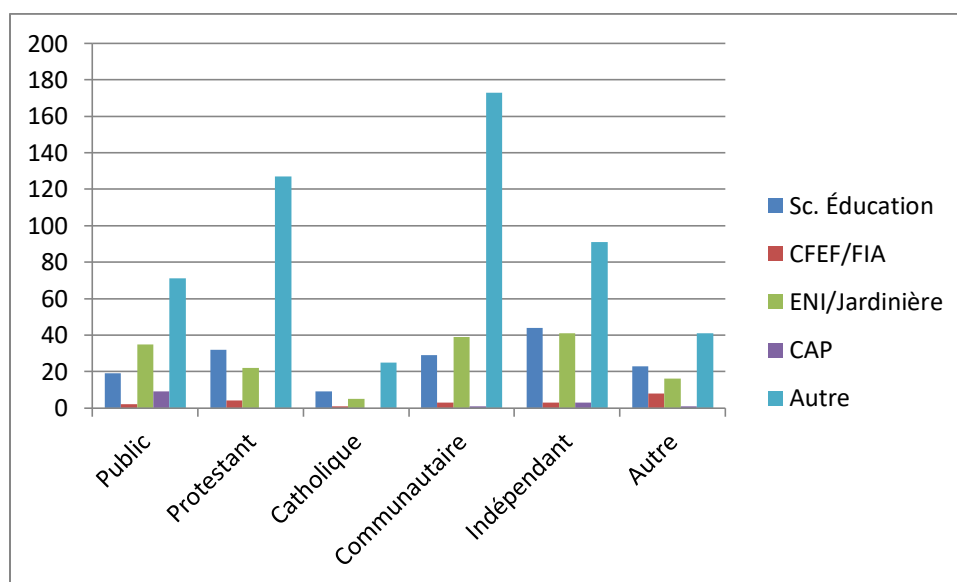


Figure 3 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune Lascahobas. Aux deux premiers cycles du fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de

salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle par classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=0.57, ratio moyen élèves/salle classe=45 et ratio moyen élèves/enseignant=26; comme le montre le tableau 9.

Tableau 9 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune Lascahobas

Commune Lascahobas	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/enseignant	Ratio élèves/salle classe	Ratio élèves/enseignant
Public	83	136	5008	0.61	60	37
Protestant	113	185	4507	0.61	40	24
Catholique	26	40	1002	0.65	39	25
Communautaire	86	245	5677	0.35	66	23
Indépendant	145	182	5286	0.80	36	29
Autre	50	89	1257	0.56	25	14
Ensemble	503	877	22737	0.57	45	26

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune Lascahobas, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 25.12 et 47.18 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 10 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /classe
Public	3521.23	42.42
Protestant	3153.03	27.90
Catholique	653.11	25.12
Communautaire	4057.37	47.18
Indépendant	3889.03	26.82
Autre	1639.70	32.79
Ensemble	16913.47	33.62

De même, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune Lascahobas est en-dessous des normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 0.65 et 1.30 m².

Tableau 11 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Public	0.70
Protestant	0.70
Catholique	0.65
Communautaire	0.71
Indépendant	0.74
Autre	1.30
Ensemble	0.74

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se révèle encore plus précaire : 63% des écoles de la commune (53.9% dans le public) méritent d'être réhabilitées ou construites, 43.8% ont de l'eau (30.8 % dans le public), 31.5% de l'électricité (15.4%), 30.3% ont une cantine (61.5% dans le public), 5.6% une petite bibliothèque (aucune école publique) et 12.4% une trousse de premiers soins (aucune école publique). Il ressort aussi que 79.52% des salles de classe (84.34% pour le public) ont un tableau en bon état et seulement 28.46% d'elles (38.55% pour le public) un bureau pour enseignants.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune Lascahobas. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2016-2017, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 58.9 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune Lascahobas se présentent comme suit :

Tableau 12 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2016-2017
Les taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 164.72% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 43.92%
Les taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 150.12% Taux net de scolarisation = 93.49%
Le taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 91.18%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 14195.16 gourdes 2 ^e AF = 12487.16 gourdes 3 ^e AF = 13253.16 gourdes 4 ^e AF = 12516.16 gourdes 5 ^e AF = 13457.16 gourdes 6 ^e AF = 15397.16 gourdes 83.69% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 10590.20 gourdes 2 ^e AF = 10602.20 gourdes 3 ^e AF = 9945.40 gourdes 4 ^e AF = 10466.60 gourdes 5 ^e AF = 11012.40 gourdes 6 ^e AF = 11554.40 gourdes
Le rendement du système : . les taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 71.95% Taux de promotion en 2 ^e AF = 73.86%

	Taux de promotion en 3 ^e AF = 76.79% Taux de promotion en 4 ^e AF = 77.52% Taux de promotion en 5 ^e AF = 81.16% Taux de promotion en 6 ^e AF = 81.40%
. les taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 24.37% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 21.98% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 19.64% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 19.15% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 16.31% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 17.85%
. les taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 3.68% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 4.16% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 3.57% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 3.33% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 2.53% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0.75%
. les taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 55.06%
. Rendement interne du réseau d'écoles à Lascahobas	67.41%
La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources	
.Rapport élève/classe	45 élèves
.Rapport élève/maître	26 élèves
.% de maîtres qualifiés	38.20%
. Ratio moyen m ² /élève	0.74 m ²
. Ratio moyen m ² /classe	33.62 m ²
.% d'élèves sans manuels de lecture	60%
.% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taux d'utilisation globale	133.85%
. Taux d'utilisation en temps	100%
. Taux d'utilisation en espace	133.85%
La taille moyenne des établissements	255 élèves

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Lascahobas. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune Lascahobas, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2011 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- l'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Lascahobas au cours de la période 2011-2017 est égal à 497 enfants¹²;
- son accroissement relatif est de 2.88%¹³ pour cette période; et
- le taux moyen annuel de croissance r de la population pour cette commune est de 0.41%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune Lascahobas

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune Lascahobas par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

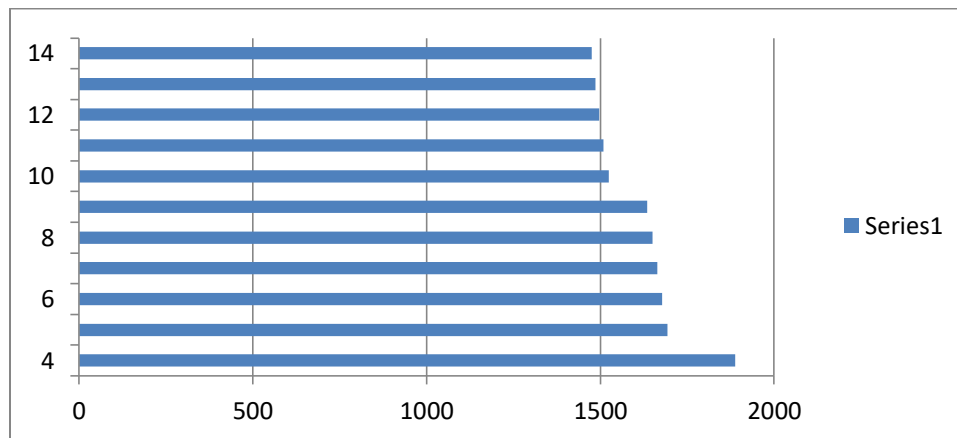


Figure 4 : Pyramide d'âge en 2017 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune Lascahobas

¹² $\Delta P = P_{2017} - P_{2011} = 17701 - 17204 = 497$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 497 \div 17204 = 0.0288$

¹⁴ $P_{2017} = P_{2011} (1+r)^7$
 $17701 = 17204 (1+r)^7 \rightarrow 1.0288 = (1+r)^7 \rightarrow \log (1.0288) = 7 \log (1+r)$
 $0.01233 = 7 \log (1+r) \rightarrow 0.00176 = \log (1+r) \rightarrow 1+r = \text{Anti log} (0.00176)$
 $r = 0.004060 (0.41\%)$

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune Lascahobas est de 151.68 Km² et sa densité de population en 2017 de 312 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections communales considérées. Les 1,985 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 13.

Tableau 13 : Répartition des ménages dans la commune Lascahobas en 2017

Commune Lascahobas	Ménages	%
1ère Section Petit Fond	732	36.9%
2ème Section Juampas	875	44.1%
Ville Lascahobas	378	19%
Total	1985	100%

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune Lascahobas par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 14 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune Lascahobas

Âge	Masculin					Féminin				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
4	919	921	924	925	926	970	972	975	977	978
5	834	837	839	841	842	859	862	864	866	867
6	827	830	833	835	837	852	855	858	861	862
7	820	823	827	830	831	844	848	852	855	856
8	813	817	821	824	826	837	842	846	849	851
9	805	810	815	819	820	830	835	839	843	845
10	774	779	784	788	789	750	755	759	764	765
11	767	772	778	783	784	743	748	754	758	759
12	760	766	771	776	777	737	742	747	752	753
13	755	760	765	769	770	731	736	741	745	746
14	750	754	757	761	762	726	730	734	738	739
4-14	8823	8869	8913	8952	8965	8879	8925	8969	9008	9021

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune Lascahobas, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 15 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune Lascahobas jusqu'en 2021.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population totale	47273	47937	48673	49368	49906

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2017 et pouvoir la projeter jusqu'en 2021. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune Lascahobas :

- **la population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population d'enfants de 6 ans	1678	1685	1691	1696	1699

- **la population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 17 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2017	2018	2019	2020	2021
4	1888	1894	1898	1902	1904
5	1693	1698	1703	1707	1709
6	1678	1685	1691	1696	1699
7	1664	1672	1679	1685	1688
8	1650	1658	1667	1674	1676
9	1635	1645	1654	1662	1665
10	1524	1534	1543	1552	1554
11	1510	1521	1531	1541	1543
12	1497	1508	1519	1529	1531
13	1486	1496	1505	1514	1516
14	1476	1483	1491	1499	1501
4-14	17701	17794	17883	17961	17986

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune Lascahobas est de 57.95 % pour l'année scolaire 2016-2017. Ce taux devra être amené à 100% en 2021 suivant le Plan Opérationnel (PO). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 93.49 = 6.51\%$. La carte scolaire de Lascahobas étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2016-2017 est de 43.92% dans la commune Lascahobas. En appliquant donc la formule $P_n = P_0 (1+r)^n$ pour déterminer le taux moyen annuel de croissance **r = 0.1790**¹⁵, la progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 18 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2017	1678	0.4392	737
2018	1685	0.6182	1042
2019	1691	0.7972	1348
2020	1696	0.9761	1655
2021	1699	1	1699

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2016-2017, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune Lascahobas :

Tableau 19 : Répartition des taux de flux par année d'étude

¹⁵ $P_n = P_0 (1+r)^n$

$$100 = 43.92 (1+r)^5 \rightarrow 2.276867 = (1+r)^5 \rightarrow \log (2.276867) = 5 \log (1+r) \rightarrow \log (1+r) = 0.0715$$

$$1 + r = \text{Anti log } (0.0715) \rightarrow 1 + r = 1.17896 \rightarrow \mathbf{r = 0.1790.}$$

Taux de flux	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF
Taux de Promotion	71.95%	73.86%	76.79%	77.52%	81.16%	81.40%
Taux de redoublement	24.37%	21.98%	19.64%	19.15%	16.31%	17.85%
Taux d'abandon	3.68%	4.16%	3.57%	3.33%	2.53%	0.75%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 20 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune Lascahobas, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 21 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2017	2764	3962	2339	2091	1825	1522
2018	2299	2764	3566	2339	1882	1825
2019	2318	2299	2488	3566	2105	1882
2020	2948	2318	2069	2488	3209	2105
2021	2992	2948	2086	2069	2239	3209

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Lascahobas

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune Lascahobas.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune Lascahobas ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2016-2017, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 45 dans la commune Lascahobas et plus précisément à 60 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental 1^e et 2^e cycle, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune Lascahobas, la distribution des élèves par classe pour l'année 2016-2017 s'est présentée comme suit :

Tableau 22 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1^e AF	2^e AF	3^e AF	4^e AF	5^e AF	6^e AF
19.06%	27.32%	16.13%	14.42%	12.58%	10.49%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 450

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

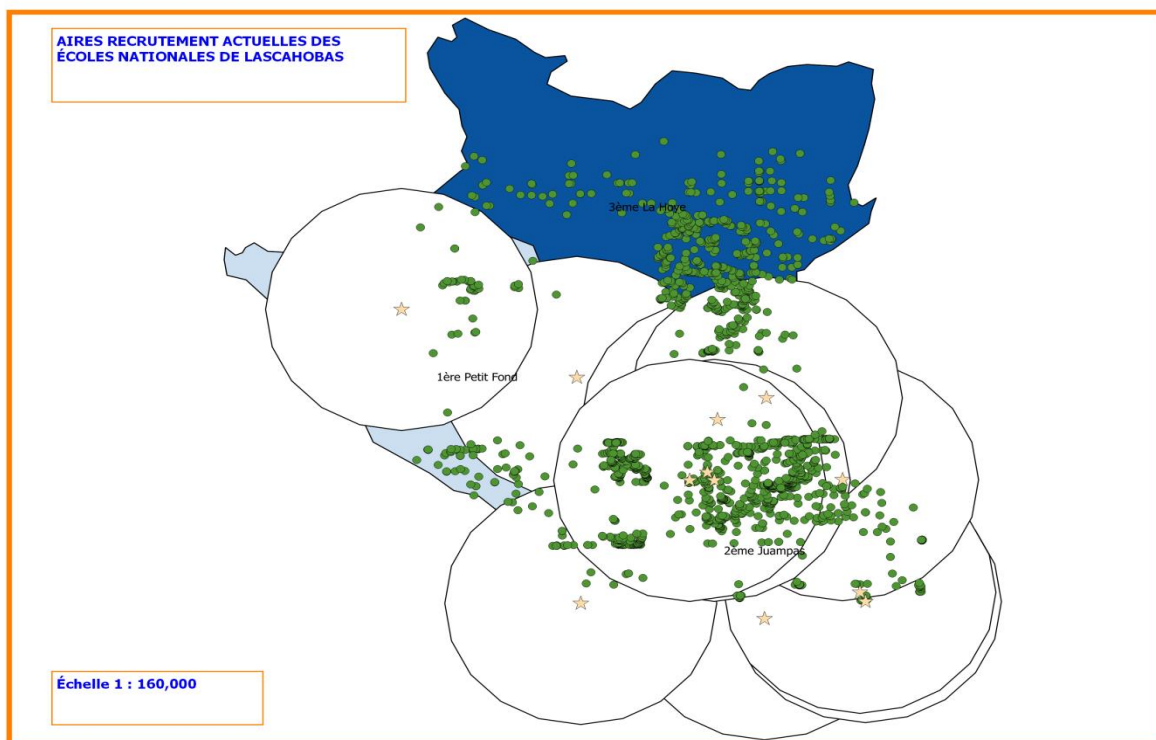
Tableau 23 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	50	50	50	450
Classes	2	2	2	1	1	1	9

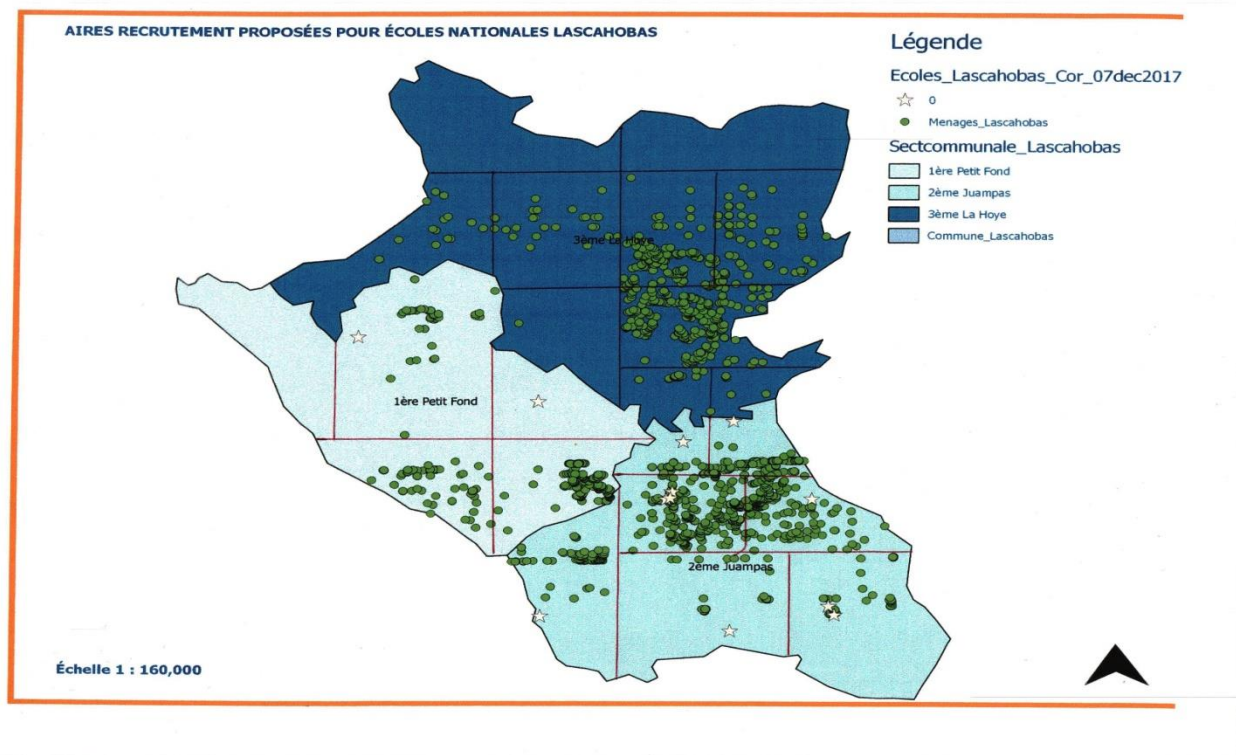
Le nombre d'élèves par classe : $450/9=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 450 élèves et 9 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement aux deux premiers cycles du fondamental est la distance qu'un enfant de 6-11 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 3 km. Dans la commune Lascahobas, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



Nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :



Soit donc les localités suivantes de recrutement des élèves par école nationale :

Commune Lascahobas	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville Lascahobas	. École Nationale Toussaint Louverture . Congréganiste Nationale St Gabriel	Ville Lascahobas
		Lospine
		Quimpe
		Sacco
		Bois Verna
		Richard
		Chalate
		Nan Figuier
		Lapeigne
1 ^e Section Petit Fond	École Nationale Déesse de La Cruz	Lapiste
		Dalle
		Londi
	École Nationale Martin Luther King	Nan Cassave
		Terre Blanche
		Nendinma
		Ravine Saut
		Ka St-Louis
		Malantial
		Lorence
		Pa Sec
		Cabestor
		Manzècle
		Marokange
		La Cour
	. École Nationale de Loncy	Loncy
		Date
		Bien-Aimé
		Passé Cayemitte
	École Nationale Catherine Flon de Morène	Morène
		Corossol
		Torin
2 ^e Section Juampas	École Nationale de Gros Moulin	Gros Moulin
		Gros Lianne
	École Nationale Jean-Jacques Dessalines	Morne Moro
		Cadette
	École Fondamentale d'Application (EFA-Lascahobas)	Juampas
		Bois Pin
		Hatte
		Los Pinos
		Ceressite
	École Nationale de Mare Rouge	Croix des Martyrs
		Marouge

		Calmette
		Gros Bassin
		Bas Marouge
		Ka-Koupet
		Calitie
		Nanma
		Grand Platon
	École Nationale Boisrond Tonnerre	Dos Bois Rouge
		Bois Jaune
		Pincette
		Moïse
		Terre Jaune
	École Nationale Jacques Roumain	Flanday
		La Colline
		St Martin
		Petit-Bois
		Denis
		Levéyé
		Grand Savane
	École Nationale de Poulie II	Poulie II
		Bas Poulie
		Haut Poulie
		Rémy
		Cenador

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, Il y a cinq (5) écoles nationales à reconstruire, comme le montre le tableau 24.

Tableau 24 : Répartition des écoles nationales à reconstruire

Commune Lascahobas	Liste des écoles	À construire
1 ^e Section petit Fond	École Nationale de Loncy	2 cl pr + 6 cl fond
	École Nationale Catherine Flon de Morène	2 cl pr + 6 cl fond
2 ^e Section Juampas	École Nationale Boisrond Tonnere de Dos Bois rouge	2 cl pr + 6 cl fond
	École Nationale de Roches Mulatre	2 cl pr + 6 cl fond
	École Nationale de Mare Rouge	2 cl pr + 6 cl fond
Ensemble de la commune	5	10cl pr + 30 cl fond

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à

pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. L'intervention qu'il y aura lieu de faire, c'est d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants aux deux premiers cycles du fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2017-2018, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (83.69%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires aux deux premiers cycles du fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune Lascahobas en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles

	Congreganiste Nationale Saint Gabriel Ville Lascahobas Commune Lascahobas Effectif: 903 (Presc 1ere AF a 9eme AF) Directeur: Aure Micheline SOUX Telephone : 3861-7300 Latitude :18 :50'09.7 Longitude : 71 :55'58.78
	Nationale Toussaint Louverture Ville Lascahobas, Commune Lascahobas Effectif : 716 (Presc 1ere AF a 9eme AF) Directeur : Abner ISSALEM Telephone : 3293-1843 Latitude : 18 :49'47.24 Longitude : 71 :56'00.63
	Nationale Déesse De La Cruz 1ere Section petit Fond, Commune Lascahobas Effectif : 223 (Presc 1erer AF a 6eme AF) Directeur : Luckson ANTOINE Telephone : 3631-6296 Latitude :18 :49'55.76 Longitude : 71 :55'54.47
	Ecole Nationale Martin Lutherking de Petit Fond 1ere Section petit-fond, Commune Lascahobas Effectif : 177 (Presc 1ere AF a 9eme AF) Directeur: Fritz JOUTHE Telephone: 3294-1951 Latitude: 18:52'55.49 Longitude: 72:00'58.37

	Ecole Nationale de Gros Moulin 2eme Section Juamaps, Commune Lascahobas Effectif : 382 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur : Amazan PAUL Telephone : 3334-0582 Latitude : 18 :47'34.44 Longitude : 71 :53'18.35
	Nationale Jean Jacques Dessalines 2eme Section Juampas, Commune Lascahobas Effectif : 139 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur : Paultre Pompidou MORALIEN Telephone : 3710-9715 Latitude : 18 :49'49.46 Longitude : 71 :53'11.50
	Ecole Nationale Boisrond Tonnere de Dos Bois Rouge 2eme Section juampas, Commune Lascahobas Effectif : 194 (Presc 1ere AF a 6eme AF) Directeur : Jean-Claude Filia Telephone : 3657-8179 Latitude : 18 :47'44.47 Longitude : 71 :51'23.70
	École Nationale de Roches Mûlatres



École Nationale Jacques Roumain de Flandre



EFACAP de Lascahobas



École Nationale de Loncy



École Nationale Catherine Flon de Morène



École Nationale de Mare Rouge



École Nationale de Poulie II

Annexe II : Liste des enseignants

NOM ECOLE	RESEAU	TYPE ECOLE	PRENOM	NOM	FORMATION	ANCIENNETE
MIXTE CLASSIQUE EGLISE DU CHRIST	PROTESTANT	FONDAMENTALE	FRITZNER	ANASTASE		
			VANOWSKY	TINELUS	ENI/JARDINIÈRE	5
			MAGDA	JOLLY	ENI/JARDINIÈRE	10
			BERLOUSE	FURCY	CAP	3
					SCIENCES	
			DAIMTE	TINELUS	EDUCATION	10
			STANLAY R.	DESIR	AUTRE	6
			MORANDIEU	MATHIEU	ENI/JARDINIÈRE	15
					SCIENCES	
			JOHN	CAMY	EDUCATION	10
			FRANTZ	LOUIS	AUTRE	2
					SCIENCES	
			EMMANUEL	DENIZARD	EDUCATION	2
			JEAN-ARNOLD	CHAVRE	AUTRE	10
			VIVEX	CABROUET	AUTRE	5
					SCIENCES	
			SAINT-MURAT	LOUISSAINT	EDUCATION	10
			LAROCHEL	FLEURIME	AUTRE	4
			MIRLAINE	SAINT-GERMAIN	CAP	2
					SCIENCES	
			EVANEL	JESALEM	EDUCATION	4
					SCIENCES	
			WENS-MILLER	SAINT-VIL	EDUCATION	6
			RICHARD	POLLAS	CFERFIFIA	3
					SCIENCES	
			GREGUY	LUBIN	EDUCATION	10
			MADSEN	LOUISSAINT	CFERFIFIA	5
			LORDY	ROC	AUTRE	
ECOLE MIXTE JACQUES STEPHEN ALEXIS	AUTRE	FONDAMENTALE	LUCKSAINT	PLAISIMON		
			RENOR	JOSEPH	AUTRE	10
			SOLOIN	JOSEPH	AUTRE	20
					SCIENCES	
			JHONSON	CABROUET	EDUCATION	10
			MURAT	LOUISSAINT	AUTRE	11
			KENEL	DERAC	CFERFIFIA	5
			CENATUS	WILKENSAN	AUTRE	10
			PLAISIMON	LUCKSAINT	SCIENCES	7

EVANGELIQUE BAPTISTE DE FLANDE	PROTESTANT	FONDAMENTALE			EDUCATION	
			RODNEY	DENAUD	AUTRE	5
			SERGE	ELIE	AUTRE	10
			JONITHE	RENE	CFERFIFIA	5
					SCIENCES	
			GAETAN	LINDOR	EDUCATION	20
			RICARDEAU	REVOST	AUTRE	3
			ABEL	MAGLOIRE	AUTRE	5
					SCIENCES	
			RICHARDSON	RICHARD	EDUCATION	20
			ADELINE	JONTHE	AUTRE	3
			BOB	DENAUD	AUTRE	20
			ISRAEL	BIEN-AIME	AUTRE	5
			SADRACK	ELIE	AUTRE	10
			LOUISNET	MASSENAT		
			MARCELINE	GUERRIER	ENI/JARDINIÈRE	10
			NICOLE	SAINT-MARLY	AUTRE	5
			ELPHIDE	PHARELUS	AUTRE	3
			ISMOSE	MAXIS	ENI/JARDINIÈRE	10
			PHALANGE	SAINT-GERMAIN	ENI/JARDINIÈRE	12
			ODITHE	CROSIERE	ENI/JARDINIÈRE	16
			PIERRE-MYRTHIL	MIRA	ENI/JARDINIÈRE	20
					SCIENCES	
			SENOLD	MACENAT	EDUCATION	5
			EMMANUEL	MAXY	ENI/JARDINIÈRE	6
			GETHIO	ELYSE	ENI/JARDINIÈRE	8
			ENOCK	SAINT-FLEUR	AUTRE	8
			JEAN-ROBERT	NOEL	AUTRE	6
			GABRIEL	ANTOINE	AUTRE	5
			RONALD	ISAAC	ENI/JARDINIÈRE	5
			PIERRY	SAINT-GERMAIN	AUTRE	15
			ARNOLD	CHAVRE	AUTRE	15
			REMY	NHERETTE	AUTRE	10
					SCIENCES	
ECOLE BAPTISTE CONSERVATRICE DE LASCAHOBAS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	JEAN	ENCELO	EDUCATION	6
			ROBELTO	MIRTHIL		
			YOLDIE	JOSEPH	AUTRE	2
			ALTANIE	RAYMOND	AUTRE	3
			PAULA	GRACIA	AUTRE	3

			GERTRUDE	MONCHER	AUTRE	4
			CHRISTELA	PONGNON	AUTRE	1
			PHANILUS	LAURADIN	AUTRE	4
			MANEL	ST-LOUIS	AUTRE	7
			JEAN-RICHARD	JEUNE	AUTRE	7
			SAINTIL	NELSON	AUTRE	14
ECOLE MIXTE SAINT-MICHEL DE LASCAHOBAS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	SINCOIT	LOUHS		
			DARLINE	LOUIS	AUTRE	2
			MIMOSE	BERNARD	ENI/JARDINIÈRE	4
			FRITZ	JACQUES	AUTRE	24
			JOVENEL	JOSEPH	AUTRE	4
			WILGUY	FURCY	AUTRE	2
			CHARLEMAGNE	REGISTRE	AUTRE	9
			WOODY	GRACIA	AUTRE	2
			LAVENTURE	ARISTIL	ENI/JARDINIÈRE SCIENCES	4
			JORDANY	JOSEPH	EDUCATION	8
			ENORC	ST-FLEUR	AUTRE SCIENCES	4
			DAVILSONNE	FEDE	EDUCATION	4
			RICHARD	POLLAS	CFERFIFIA SCIENCES	5
			JUDE	FURCY	EDUCATION SCIENCES	13
			MAUTIEL	ANTOINE	EDUCATION	12
			MADSEN	LOUISSAINT	ENI/JARDINIÈRE	10
			WANIACK	BEAUBRUN	CFERFIFIA	4
			CHRISNEL	LOUIS	AUTRE SCIENCES	6
			DELIEN	BONHOMME	EDUCATION SCIENCES	5
NATIONALE TOUSSAINT LOUVERTURE	PUBLIC	FONDAMENTALE	UILLIAM	VINCENT	EDUCATION	11
			ABNER	ISSALEM		
			LUCKEN	MONTALES	ENI/JARDINIÈRE	5
			MARIDA	BONHOMME	CFERFIFIA	4
			ARSONN	BERNARD	ENI/JARDINIÈRE	24
			LAURETTE	NORMA		
			MARIE-CLAUDE	ISSALEM	ENI/JARDINIÈRE	4
				A.BERNARD	CAP	28

ECOLE JEHOVAH JIREH DE L'EGLISE DE DIEU DE LA COLLINE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	RODELY	CARIETANE	ENI/JARDINIÈRE	30
			ALDA	LOUIS I.	ENI/JARDINIÈRE	28
			BATHOL	THOMAS	ENI/JARDINIÈRE	6
			CALIXTE	ISSALEM	AUTRE	16
			DEBOUQUET	SIRIUS	ENI/JARDINIÈRE	15
			PAULES	CHARLES	ENI/JARDINIÈRE	15
					SCIENCES	
			WILLIAM	VINCENT	EDUCATION	5
			JOSEPH	LOUIS	CFERFIFIA	15
					SCIENCES	
			GERVEUS	LOUICY	EDUCATION	8
			BENISSE	ESTIVERNE	ENI/JARDINIÈRE	15
			JORDANY	JOSEPH	AUTRE	10
			WILNER	PELISSIER	CAP	10
			ABNER	ISSALEM	CFERFIFIA	10
					SCIENCES	
			VICTOR	JEAN-MARY	EDUCATION	20
			JEAN-CARLOT	LUBIN	ENI/JARDINIÈRE	4
			ST-PHENOR	DAVILMAR		
			ROSIE	HILAIRE	ENI/JARDINIÈRE	12
NOUVAU COLLEGE MIXTE DES PHILOSOPHES REUNIS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	DIANA	MAXIS	AUTRE	3
			GERTHA	VALCEUS	AUTRE	4
			PENEL	CAMAY	AUTRE	6
			SAMUEL	HILAIRE	AUTRE	2
			THEOGENE	SAMUEL	AUTRE	6
			GLADOSTONN	FARELUS	AUTRE	10
			ROOBENSON	FRANÇOIS		
			NIXON	CHRISTOPHE	AUTRE	7
			JETHRO	ELISE	AUTRE	8
			EMMANUEL	MAXY	ENI/JARDINIÈRE	3
			MURA	PIERRE-MIRTIL	ENI/JARDINIÈRE	20
			ELIE	SAINT-VIL	AUTRE	8
RTS ACADEMY	AUTRE	FONDAMENTALE	JONIEL	CARICIEN		10
			JONAS	NARAT	AUTRE	6
			ROOBENSON	FRANÇOIS	AUTRE	24
			KEBREAU	COULON		
			MD.CASSANDRA	MARCELIN	ENI/JARDINIÈRE	1
			MD.FOUNEDIE	JOSEPH	AUTRE	4
			MD.MARJORIE	CAMILLE	CAP	8

INSTITUTION ONE SEVENTEEN (I.O.S)	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	KENANDE	CHOULOUTE	AUTRE	2
			LINEDA	JACQUES	AUTRE	3
			MD.NATHACHA	ADELSON	AUTRE	2
			WILKENS	RODRIGUE	AUTRE	3
			GREGORY	DORISME		
			WOLCARLINE	CARIETANE	ENI/JARDINIÈRE	4
			DIEUMERCIE	NOIZIN	AUTRE	4
			WOODMIRLINE	CHERY	AUTRE	2
			WISLINE	JEAN	AUTRE	2
			FRANCE-LOURNE	JEAN	AUTRE	2
RESTORE A CHILD ACADEMY	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	ELOIE	ISNADY	AUTRE	2
			DIEFLYNE	GRACIA	AUTRE	4
			RACHELLE	ISNADY	AUTRE	2
			EVELYNE	DOMOND		
			MADELINE	BERNARD	ENI/JARDINIÈRE	9
			DARLENE	BERNARD	ENI/JARDINIÈRE	6
			NAHOMIE	CHOULOUTE	ENI/JARDINIÈRE	1
				HONORE		
			SARAH	DEMEILLE	CFERFIFIA	10
			RUBENS	NOEL	CAP	5
PRESBYTERALE N.D.DU PERPETUEL SECOURS-LA COLLINE	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	CHILLER	RAPHAEL	CFERFIFIA	8
			SAMUEL	THEOGENE	CFERFIFIA	9
					SCIENCES	
			ALPHA	ISRAEL	EDUCATION	17
			LAFLEUR	PIERROT		
			LOUNA	RENEUS	CAP	5
			WISLINE	LAMONDY	CAP	3
			CHANTAL	VINCENT	CAP	10
			MISLEINE	REVOST	CAP	5
			JACQUELINE	CLEOPHAT	CAP	20
ECOLE NATIONALE JACQUES ROUMAIN	PUBLIC	FONDAMENTALE	FREDNER	PIERROT	CAP	3
			JEAN-WHALENS	DELVA	CAP	6
			FRED	CLAIRINE	CAP	7
			WILKY	MORIL		
			LOVELIE	PICOT	CAP	2
			KEDENAS	BERNARD	AUTRE	21
			MARIE-MONIQUE	COLAS	AUTRE	35

ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE DE JUAMPAS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	LEONNE	JEAN	AUTRE	10
			MONTET	FLORVIL	AUTRE	4
			GLADOSTONN	FARELUS	AUTRE	4
			GERALD	BEAUBOEUF		
			ROSEMONDE	POLLAS	AUTRE	20
			FRANDY	REGISTRE	AUTRE	1
			JOSEPH	RONY	CFERFIFIA	
			MARJONITHE	VILETTE	AUTRE	3
			SONIDE	RATEAU	AUTRE	5
			JUDETHER	GILBERT	ENI/JARDINIÈRE	7
ECOLE MIXTE L'HYADESKO	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	VINCENT	HOLGUINO	AUTRE	4
			MIRACLE	BRIZARD		
			JASLINE	SAINT-FLEUR	AUTRE	4
					SCIENCES	
			RODRIGUE	CALIXTE	EDUCATION	9
					SCIENCES	
			VENOL	TAUJOUX	EDUCATION	4
			CARLO	CHARLES	ENI/JARDINIÈRE	3
					SCIENCES	
			ROBENSON	JEAN	EDUCATION	10
ECOLE SAINT-MICHEL DE LASCAHOBAS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE			SCIENCES	
			Evens	DORCE	EDUCATION	12
			MIRACLE	BRIZARD	AUTRE	12
			EDELIN	LACHAPELLE		
			RODISLANDE	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	3
			CHANPAGNE	VIL	AUTRE	2
			LEONEL	GEDEON		
			WILCKY	DERACLE	AUTRE	5
			OCTAVE	LAMANDIER	AUTRE	12
			EDNER	ALTENOR	AUTRE	22
MINISTERE DES ENFANTS A LASCAHOBAS	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	FENIL	VIGILANT	AUTRE	7
			JN-WESNER	VALCOURT	AUTRE	7
			PIERRE-KENS	ALEXANDRE	ENI/JARDINIÈRE	8
			RICHARDSON	GILBERT		
			RICHARDSON	GILBERT	AUTRE	8
			GUSMANN	GILBERT	AUTRE	10
					SCIENCES	
			JORDANY	JOSEPH	EDUCATION	7
			JODSON	LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	2

NATIONALE DE LONCY	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	DAVID	MONTINOT	SCIENCES	10
			ANOLD	CHAVRE	EDUCATION	6
			SALOMON	CHAUSSON	AUTRE	5
					SCIENCES	
			VIVEX	CABROUET	EDUCATION	2
					SCIENCES	
			WOLKENS	PIERRE	EDUCATION	2
					SCIENCES	
			JHON-CAMY	LUBIN	EDUCATION	6
					SCIENCES	
			PETERSON	MONDESIR	EDUCATION	2
			CHRISTIANDIEU	LUBERUS		
			LIBERUS	JOTHSON	AUTRE	6
					SCIENCES	
			FRANÇOIS	EZECHIEL	EDUCATION	5
			FRANÇOIS	RAYNOLD	CAP	10
			SAINT-GERMAIN	NELSON	CAP	10
			LIBERUS	KENLEY	ENI/JARDINIÈRE	10
			LIBERUS	MACKENSON	AUTRE	10
			BEAUBRUN	IVENSON	ENI/JARDINIÈRE	3
PRESBYTERALE NOTRE DAME DES DOULEURS	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE			SCIENCES	
			PRINCE	MACKENSON	EDUCATION	2
					SCIENCES	
			LUCKSON	ANTOINE	EDUCATION	10
					SCIENCES	
			ANTOINE	SAUREL	EDUCATION	10
					SCIENCES	
			PRINCE	MILOT	EDUCATION	13
			ODLEY	BOSSA	ENI/JARDINIÈRE	2
			CELIUS	MICHEL		
			DARLINE			
			VALMONT	ANGE	AUTRE	4
				MICHEL		
			BERMIDE	STAINFORT	AUTRE	5
			SANTIA	PIERRE-BAPTISTE	AUTRE	5
			JEANINE LALUNE	BALDE	AUTRE	6
			DELIUS	MICHEL	AUTRE	6
			GUERLANDE	MICHEL	AUTRE	6
			FANEL	CALIXTE	AUTRE	6
			NELSON	CHAVRE		6

ECOLE MIXTE DE LA PROPHETE DE LASCAHOBAS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	ABEL	SEMEXANT		
			LOURDIA	THOMAS	AUTRE	1
			ROUDY	LOUISSAINT	AUTRE	2
			MARIE-DENISE	LOUIS	CAP	2
			DIEULHOMME	SAINTOR	ENI/JARDINIÈRE	5
			SONEL	BOSQUET	CAP	3
			ROBERT	DUCENE	AUTRE	4
			CEDERNE	CELESTIN	CAP	5
			MICHEL	WILBY	AUTRE	2
			ABEL	SEMEXANT	AUTRE	22
			JONIEL	JOSEPH		3
ECOLE FOYER DIVIN DE PLATANAL	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	PIERRE	CHAVRE		
			MONA	CHAVRE	AUTRE	5
			ODETTE	CHAVRE	AUTRE	3
			MANEL	PIERRE	AUTRE	3
			KESNER	BONHOMME	AUTRE	3
			NAGUEL	PIERRE	AUTRE	5
			JOEL	CHAVRE	AUTRE	5
			DIMITRY	CHAVRE	AUTRE	5
INSTITUTION CHRETIENNE HISPAGNOLA	PROTESTANT	FONDAMENTALE	RODNEY	VINCENT		
			VALDES	ALCIN	CFERFIFIA	13
			MALOT	JEAN	AUTRE	27
			BLANCO	GUERRIER	AUTRE	10
			ADRIENNE	REVOST	ENI/JARDINIÈRE	15
			JOHN CHOUBERT	CLERVERSEAU	AUTRE	5
			ANDRE	ALEXANDRE	AUTRE	
			WIDELANE	LUNIS	AUTRE	
			PELA	PIERRE	AUTRE	
			AMINADA	CASTEL	ENI/JARDINIÈRE	
LA PLEIADE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	DAVID	MONTINAT		
			ARCHANGE	FRANÇOIS	AUTRE	10
					SCIENCES	
			DAIMCE	TINELUS	EDUCATION	7
			ODLINCE	VALCOURT	AUTRE	5
			JOHNSON	LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	3
			VICNOR	JEAN-FRANÇOIS	ENI/JARDINIÈRE	11
			PATRICK	FONDESCHENE	AUTRE	5

COLLEGE MIXTE HORATIUS LAVENTURE	AUTRE	FONDAMENTALE	LOUNA	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	2
			ROBENSON	JEAN	AUTRE	4
			LERISSON	LAMANDIER	SCIENCES	8
			WILLIAMSON	CAMEAU	EDUCATION	4
			ENCELO	JEAN	ENI/JARDINIÈRE	7
			JEAN-NICOLEAU	LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	4
			DIEUSSAINT	CASSEUS	ENI/JARDINIÈRE	4
			SAMY	ANGE	ENI/JARDINIÈRE	4
					SCIENCES	4
			DAVID	JEAN	EDUCATION	5
ECOLE KEILA DE LASCAHOBAS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	JETHRO	ELISE	ENI/JARDINIÈRE	7
			EZEQUIEL	PREVOST	AUTRE	6
			SALOMON	CHAUSSON	AUTRE	4
					SCIENCES	4
			JN-PAUL	SAINT-LOUIS	EDUCATION	8
			LAROCHEL	FLEURIME	AUTRE	2
			ILA	JN-LOUIS		2
			ROSEBERLINE	RENE	AUTRE	2
			SOPHONIE	THEODORE	AUTRE	4
			JABOUIN	FONDESCHENE	ENI/JARDINIÈRE	2
ECOLE FRERE EDGARD	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE			SCIENCES	4
			NATACHA	FREDERICK	EDUCATION	4
			MIRLANDE	FLAMAND	CAP	2
			ISLANDE	JOSEPH	AUTRE	3
			YVENISE	CEMEZIER	ENI/JARDINIÈRE	2
			RENEL	TISSAINT	ENI/JARDINIÈRE	2
			MONIQUE	MARCELUS	CAP	3
			EDGARD	LAMANDIER		3
			RAYMONDE	PIERRE-CANEL	ENI/JARDINIÈRE	3
			GUERLINE	FEDE	ENI/JARDINIÈRE	10
INSTITUTION MIXTE LES FRERES CHAVRE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	MIKAINA	RODRIGUE	AUTRE	15
			WILDA	PIERRE-CANEL	ENI/JARDINIÈRE	2
			MARIE-CARMELLE	ANILUS	ENI/JARDINIÈRE	2
			MARKENSON	SAINT-OLYMPE	ENI/JARDINIÈRE	10
			ANDRE	BELFLEUR	AUTRE	2
			GREGOIRE	CHAVRE		10
			MELISSA	JEROME	AUTRE	

ECOLE COMMUNAUTAIRE HENRY DUNANT	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	MILOURDE	JOSEPH	AUTRE	6
			DAPHCA	GRACIA	AUTRE	3
			DALOUSE	JOSEPH	AUTRE	1
			ENDERSON	DEMEILLE	AUTRE	1
			SANITE	BAZILE	AUTRE	1
			WILNER	PELISSIER		
			MIRLOUDE	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	8
			RUTHLY	DESIR	AUTRE	11
			PIERRE	CHAVRE	AUTRE	17
			CEDERNE	CELESTIN	ENI/JARDINIÈRE	17
SAINT-MATHIEU DE CHAPOTEAU	AUTRE	FONDAMENTALE	RODLYN	JOSEPH	AUTRE	8
			JOSEMARTHE	DORDOMPRE	ENI/JARDINIÈRE	6
			RENAUD	JACOB		
			DIEUNEL	PIERRE	AUTRE	17
			GABRIEL	JACOB	AUTRE	2
			JOEL	MARCELIN	AUTRE	18
			RAYMOND	CLEMENT	AUTRE	10
			CHRISTOPHE	RONDEAU	AUTRE	25
			FANIEL	BERNARD	AUTRE	12
			LEANNE	GABRIEL	AUTRE	27
NLE DEYES DE LA CRUZ	PUBLIC	FONDAMENTALE	CLERNA	PIERRE	AUTRE	4
			LUCKSON	ANTOINE		
			GERALDINE	CLERGER	ENI/JARDINIÈRE	5
					SCIENCES	
			ALEX	DIMANCHE	EDUCATION	10
			WISNER	PIERRE-JACQUES	ENI/JARDINIÈRE	6
					SCIENCES	
			JONAS	ANGER	EDUCATION	8
			FRED	PANIAGUE	ENI/JARDINIÈRE	8
			VANEL	FREDERICK	CFERFIFIA	7
ECOLE PRESBYTERALE SACRE-COEUR	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	SAUREL	ANTOINE	AUTRE	15
			SONIE	LEON		
			JUDETTE	ROMAN	AUTRE	25
			MARIE-VENISE	LAURENT	AUTRE	11
			ALIUS	LOUEZIN	AUTRE	38
			LIONEL	JOLLY	ENI/JARDINIÈRE	10
			LIONEL	ROSEAU	AUTRE	10
			SAINTE-HEMENE	MERCON	AUTRE	2
			LUCKNER	ROSEAU	AUTRE	20

COM.BENOIT BATRAVILLE DE MORENE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	NADEGE	LEON	AUTRE	1
			MICHELET	THOMAS		
			MONA	BELLE-FLEUR	AUTRE	7
			MILOUSE	DEMEILLE	AUTRE	10
			VILFRAN	FRANCINE	AUTRE	15
			FRANCIEUSE	ANTOINE	AUTRE	3
			JUNIOR	PIERRE	AUTRE	4
			LIONEL	GUERRIER	AUTRE	7
ECOLE COMMUNAUTAIRE BON SAMARITAIN	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	JOSEPH	D'OR	AUTRE	15
			MICHELET	GABRIEL		
			PROSPER	DECAMP	CAP	23
			LOVELIE	JOSEPH	AUTRE	21
			ROSELENE	DECAMP		21
			ANEL	DECAMP	CAP	21
			CLEMENCIE	PIERRE	AUTRE	13
			HUGUETTE	CLEMENT	AUTRE	8
ECOLE NATIONALE MARTIN LUTHERKING DE PETITS-FONDS	PUBLIC	FONDAMENTALE	FRITZ	JOUTHE		
			MAULIDE	PIERRE	CFERFIFIA	11
			JACK DAVIDSON	GELIN	AUTRE	11
			FANTACIE	ANGER	AUTRE	4
			ORACILE	CASENEUVE	CFERFIFIA	4
			BOSQUET	NERETTE	AUTRE	4
					SCIENCES	
			DAVIDSON	JOLLY	EDUCATION	5
					SCIENCES	
			JEAN ENEL	MARCELIN	EDUCATION	5
			DJAMSON	JOUTHE	AUTRE	5
			FENOLD	PIERRE	AUTRE	4
			FRANCK	ROMAND	AUTRE	25
			ENCELO	JEAN	CFERFIFIA	6
			DAVID	JEAN	AUTRE	8
			JEAN-ILERLANT	DORVILIER	AUTRE	9
			CLAUDIUS	DOMOND	CFERFIFIA	8
			JONITHE	RENE	CFERFIFIA	5
				PIERRE-		
			ANDERSON	TOUSSAINT	CFERFIFIA	12
ECOLE COMMUNAUTAIRE LA RUCHE DE PETIT-FONDS	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	FRANCK	ROMAND		
			NICOLE	OUPET	AUTRE	12
			VENETTE	PIERRE	AUTRE	6

ECOLE ST-MARC DE CABESTOR	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	ENIDE	JOUTHE	AUTRE	8		
			DIEUNEL	JOUTHE	AUTRE	7		
			JEAN ENEL	MARCELIN	EDUCATION	8		
			GARRYCHE	JEAN	AUTRE	12		
			FENOLD	PIERRE	AUTRE	7		
			GEORGELINDE	FERDINAND				
			ONA	BERTRAND	AUTRE	10		
			SONIA	LAURENT	AUTRE	5		
			EVELINE	BELLE-FLEUR	ENI/JARDINIÈRE	5		
			GUERLANDE	PIERRE	AUTRE	3		
			MON CARMELLE	ANTOINE	AUTRE	7		
			FREDERIC	CESAEL	AUTRE	17		
			MISTRA	JEAN	AUTRE	3		
ECOLE COMUNAUTAIRE ROCHE LA PIERRE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	ANTENOR	CESAEL	AUTRE	23		
			MACKENSON	MOMBAYARD				
			CHOUPETTE	LAFALAISE	ENI/JARDINIÈRE	6		
			ELTA	LOUIJEUNE	CAP	4		
			CLENIDE	MICHEL	AUTRE	13		
			NACENE	EXCELLENT	AUTRE	10		
			JACQUES	SIMON	AUTRE	6		
			FRITZNEL	FEDE	ENI/JARDINIÈRE	6		
			JACKSON	LOUHIS	AUTRE	6		
			LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	ELISCHEBA	PIERRE		
			LUCKENSON	PIERRE	AUTRE	14		
			ASSADE	MORETTE	AUTRE	7		
			RONALD	ETIENNE	ENI/JARDINIÈRE	2		
BAISE NATACHA	AUGUSTIN	AUTRE	14					
EVELINE	JEAN	AUTRE	14					
LOVE	MORETTE	AUTRE	7					
ANDREROSE	JANVIER		3					
ELIONISE	BALDE		14					
CENTRE DU SAVOIR DE DALLES	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	BERGELINE	DOR	CAP	2		
			JEAN-UNIQUE	HILAIRE				
			DADY	CALIXTE	ENI/JARDINIÈRE	4		
			ERLANDE	PIERRE	AUTRE	9		
			ROSITA	AUGUSTIN	AUTRE	9		
			JONINE	JOSEPH	AUTRE	9		

ECOLE COMMUNAUTAIRE BON SAMARITAIN DE LONCY	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	MICHELINE	CHERIZIER	AUTRE	3
			WEDNER	EXCELLENT	ENI/JARDINIÈRE	3
			FRITZ	DOR	AUTRE	7
			JEAN CLAUDE	JEAN		
			RUTHE	FLORENT	AUTRE	6
			FANIA	JEAN	ENI/JARDINIÈRE	4
			ROSELENE	MATHURIN	AUTRE	10
			MIMIDE	DIMERVILLE	AUTRE	12
			RIDADE	SAINTIMA	CAP	10
			LUCKNER	MONCHER	CAP	5
			PAUL	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	8
			JEAN-UNIQUE	HILAIRE	AUTRE	10
			DAMYSEN	CASSEUS	AUTRE	3
			ROBNA	FETIERE	ENI/JARDINIÈRE	6
			LUCKSON	ANTOINE	ENI/JARDINIÈRE	10
			VANEL	FREDERIC	CFERFIFIA	6
			JEAN-CLAUDE	JEAN	ENI/JARDINIÈRE	14
			MICHELET	THOMAS	AUTRE	11
			WEDNER	EXCELLENT	ENI/JARDINIÈRE	3
			ODELIN	BOSSARD	AUTRE	2
			ROLAND	FRANÇOIS	AUTRE	16
			ENCELO	JEAN	AUTRE	6
			JOSEPH	PAUL	ENI/JARDINIÈRE	8
			RAYMOND	LUBERIS	AUTRE	2
			WANSE	LUBERIS	AUTRE	3
ECOLE SAINT-ANDRE DE FLANDE	CATHOLIQUE	FONDAMENTALE	SIMILE	JOSEPH		
			VANIA	CAMILLE	AUTRE	10
			ANGE-GLINE	CASIMIR	AUTRE	11
			GERDIE	MEDELUS	AUTRE	2
			CHARLEMAGNE	AUGUSTIN	AUTRE	5
			NATHALIE	FRANÇOIS	AUTRE	1
			LEGUEL	JEAN	AUTRE	2
ECOLE NATIONALE DE GROS MOULIN	PUBLIC	FONDAMENTALE	ELISCA	ROBINSON	AUTRE	7
			AMAZAN	PAUL		
			ESTERLIN	FANIE	ENI/JARDINIÈRE	8
			LAPAIX	MOISE	AUTRE	4
			SIMON	VENEL	AUTRE	7
			CELENISSE	DAPHNE	AUTRE	10
			MERANT	CYRIAMENE	ENI/JARDINIÈRE	5

ECOLE CHRETIENNE EBEN-EZER DE POULIE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	MESADIEU	MICHELINE	ENI/JARDINIÈRE	2
			JEAN	COLON	ENI/JARDINIÈRE	5
			VENEL	LOCCIDENT		
			WIDELINE	BERNIER	AUTRE	1
			FRITZNER	ANTOINE	AUTRE	2
			ANIOLE	LAZY	AUTRE	4
CENTRE DE FORMATION BETHSALEEL	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	LOVELIE	GEROME	AUTRE	2
			VENEL	LOCCIDENT	AUTRE	15
			JOSUE	FRANÇOIS		
			GABRIELLA	PIERRE	AUTRE	4
			ST-VIL	ELGAINCE	AUTRE	6
			JOSEPH	MAMUSE	ENI/JARDINIÈRE	6
NATIONALE DE POULIE 2	PUBLIC	FONDAMENTALE			SCIENCES	
			FLORVIL	WISNEL	EDUCATION	6
			DORMEVIL	FRANTZ-BILY	AUTRE	5
			ANTOINE	VALERY	AUTRE	3
			AUGUSTE	ERNTZ	AUTRE	2
			JEAN-ASTREL	RICHE		
			MIRMONDE	FETIERE	AUTRE	4
			SAINDIE	THEOFIL	AUTRE	4
			VOLMYTHO	SIMON	AUTRE	16
			ANDRE-JEAN	BELONY	AUTRE	10
			BENEDIQUE	BERNARD	AUTRE	15
			JOSUE	DOMINGUE	AUTRE	15
			GUILLARD	FEQUIERE	AUTRE	4
			PAULTRE			
NATIONALE JN-JACQUES DESSALINE	PUBLIC	FONDAMENTALE	POMPIDOU	MORALIEN		
			PATRICIER	MERGIN	CFERFIFIA	4
			MARCEL	BRUNE	CFERFIFIA	4
			SENDYE	MAGLOIRE	CAP	4
			WISLANDE	NOEL	AUTRE	10
			BENISE	PLAISIR	AUTRE	24
UNIVERS DES PETITS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	VENEL	FEQUIERE	ENI/JARDINIÈRE	3
			RENIA	MATHIEU		
			STEPHANIE	CARIETANE	AUTRE	3
			NADEGE	MERAT	ENI/JARDINIÈRE	18
			SHERLINE	CLERVIL	CAP	4
			LAUDE	MICHEL	CAP	3

ECOLE EVANGELIQUE MIXTE MARANATHA LA COLLINE	PROTESTANT	FONDAMENTALE	ESTHER	JN-BAPTISTE	CFERFIFIA	2
			CLAUDIE	BERNADEAU	AUTRE	5
			RENIA	MATHIEU	ENI/JARDINIÈRE	9
			ROOBENSON	FRANÇOIS		
			LOUIS	SAINT-VIL	AUTRE	10
			SAMSON	DORMEVIL	AUTRE	4
			VIERGEMENE	BELLEVUE	AUTRE	2
FOYER EDUCATIF EVANGELIQUE DE LASCAHOBAS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	GABRIELLA	PIERRE	AUTRE	3
			ROOBENSON	FRANÇOIS	AUTRE	24
			CARNOLD	METELUS		
			MIZDA	MICHEL	AUTRE	4
			LEIKA	ELIE	ENI/JARDINIÈRE	3
			CARNOLD	METELUS	AUTRE	10
			SUZETTE	FOURRIEN	AUTRE	3
ECOLE NATIONALE BOISROND TONNERRE DE DOS BOIS ROUGE	PUBLIC	FONDAMENTALE	JEAN-CLAUD	FILIA		
			BALDE	JOEL	AUTRE	21
			ANEL	CALIX	AUTRE	6
			MONIEL	BAPTISTE	CAP	7
			ANOUS	ARISTIL	CFERFIFIA	4
			JACKSON	BALDE	ENI/JARDINIÈRE	10
ECOLE AMBASSADEUR DE JESUS-CHRIST DE DOS BOIS ROUGE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	EDWITH	JANVIER		
			EDWITH	JANVIER	AUTRE	4
			GARRY	BREVIL	AUTRE	4
			JUNIOR	ACCIDE	AUTRE	1
INSTITUTION MIXTE SCHELMAX	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	MAXI	NAZY		
			MAXI	NAZY	AUTRE	10
			SHELLA	AUGUSTE	AUTRE	10
			ADELIN	CELESTIN	AUTRE	11
			LEFILS	EXUME	AUTRE	20
ECOLE MIXTE BETHESDA DE POULIE 1	PROTESTANT	FONDAMENTALE	LUNES	WANCOURT		
			GUILVANA	VALMONT	AUTRE	3
			MARDOCHE	FONDECHAINE	AUTRE	10
			JEAN-BROCHART	SAINT-HILAIRE	AUTRE	2
			MIDZA	MICHEL	AUTRE	3
			WAKY	MICHEL	AUTRE	3
			JAMESON	REGISTRE	AUTRE	4
ECOLE COMMUNAUTAIRE LA FRAICHEUR	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	JULES ELIE	JEAN		

ECOLE CONSTANT ET EMILE MARCELLUS	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	FANEL	THEMA	AUTRE	6
			LOUMA	PIERRE	AUTRE	3
			JUSLAINE	BALDE	ENI/JARDINIÈRE	3
			GENESE	BALDE	AUTRE	5
			DUCHANGE	GEDEON		
			FREDELIN	ORIZARD	AUTRE	8
			SANDERS	REGISTRE	AUTRE	3
			MAGDALA	ANTOINE	AUTRE	4
			WIDMAILLE	GACHETTE	AUTRE	2
			DUCHANGE	GEDEON	AUTRE	13
ECOLE SAINTE TRINITE DE LASCAHOBAS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	THOMAS	BATHOL		
			CASSANDRA	GABRIEL	AUTRE	1
			ESTHER	RAPHAEL	AUTRE	1
			THOMAS	BATHOL	ENI/JARDINIÈRE	26
ECOLE FOYER D'EXCELLENCE EDUCATIVE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	ROBENA	FETIERE		
			FANIE	MORIGENE	ENI/JARDINIÈRE	
			DACISE-MY	CHAVRE	ENI/JARDINIÈRE	
			CAROLE	SAINT-NOEL	CAP	
			ROBNA	FETIERE	ENI/JARDINIÈRE	15
ECOLE EBEN-EZER DE DOS BOIS ROUGE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	OSLIN	LAMOUR		
			REMY	NAZAIRE	AUTRE	4
			DUJONAS	GUERRIER	AUTRE	4
			DESTIN	GUERRIER	AUTRE	4
			OSLIN	LAMOUR	ENI/JARDINIÈRE	20
			ISABELLE	CINE	AUTRE	3
ECOLE COMMUNAUTAIRE DE PETIT TROU	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	LEMOND	JACOB		
			ANISE	BOSQUET	AUTRE	4
			LINDA	EXCELLENT	AUTRE	6
			MACULEE	JULES	AUTRE	5
			GUNEL	JACOB	AUTRE	3
ECOLE MIXTE JN-FRANÇOIS EXAVIER DE MAROUGE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	OLISCAT	GUITEAU		
			FRANÇOIS	OGER	AUTRE	2
			OLISCAT	GUITEAU	ENI/JARDINIÈRE	17
			CINEUS	EDMOND	AUTRE	2
			GUERRIER	VOLETTE	AUTRE	3
ECOLE NATIONALE DE MAROUGE	PUBLIC	FONDAMENTALE	VINCENT	CALISTAINE		
			LAMANDIEU	GARIBALDY	AUTRE	2

EVANGELIQUE DE LA SAINTETE DE DOS BOIS-ROUGE	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	PAUL	DELVA	ENI/JARDINIÈRE	4
			PIERRE	CHARLOT	ENI/JARDINIÈRE	4
			YVRES	CELINE	CAP	4
			MERJIN	ULRICK	CFERFIFIA	4
			LAROQUE	JEAN-CLAUDE		
			JOSEPH	BENOIT	AUTRE	20
			JANVIER	JEAN KESNOR	AUTRE	3
ECOLE CHRETIENNE EBEB-EZER DE GROS MOULIN	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	PAUL	MILOUDE	AUTRE	2
			PAUL	BRIYER	AUTRE	12
			JOSEPH	TOLINTINE	AUTRE	
					SCIENCES	
			LAROQUE	JEAN-CLAUDE	EDUCATION	12
			ENOCK	METELUS		
			JULINE	JEAN	AUTRE	1
ECOLE COMMUNAUTAIRE COEUR DE JESUS DE GROS MOULIN	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	SIMON	SIRIAQUE	AUTRE	4
			ANOLD	ATIS	AUTRE	1
			PAUL	AMAZAN		
			MICHEL	IMMACULA	ENI/JARDINIÈRE	5
			ELIROSE	AMAZAN	AUTRE	4
			FORTINE	CENIO	AUTRE	3
			ST-HULAIRE	JAMSON	AUTRE	2
LA DEMEURE DE L'ENFANT	AUTRE	KINDERGARTEN	JEROME	EGET	AUTRE	3
			WILDER	PIERRE		
			LUCIA	ALTENOR	AUTRE	7
			EDENA	JEAN	AUTRE	6
			SYLIANY	SIMON	AUTRE	7
			MACCULA	THERMILUS	ENI/JARDINIÈRE	20
			CHRISTOPHE	GUERRIER		
NLE CATHERINE FLON	PUBLIC	FONDAMENTALE	EDELINE	LUBIN	CFERFIFIA	3
			RODELIE	CALIXTE	AUTRE	3
			PIERRE-RICHARD	PAULAS	AUTRE	4
			LEGUEN	PAULAS	AUTRE	4
			ASTREL	JEAN	AUTRE	3
			JACKY	VILETTE	AUTRE	3
			EDWIGE	FRANÇOIS		
ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE DE LASCAHOBAS	PROTESTANT	FONDAMENTALE	MADELINE	CONY	ENI/JARDINIÈRE	4
			EVELYNE	BERNADEAU	ENI/JARDINIÈRE	7
			KARLINE	PONCETE	CAP	16
			JN-RICOT	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	12

CONGREGANISTE NATIONALE SAINT-GABRIEL	PUBLIC	FONDAMENTALE	TECHELET	LAPAIX	ENI/JARDINIÈRE	4
			LOVENCE	PAPOULOUTE	ENI/JARDINIÈRE	16
			GILBERT	RICHARDSON	AUTRE	7
			JORDANY	JOSEPH	AUTRE	6
			RENE	LOUISSAINT	AUTRE	10
			WILKENS MARRY	JOSEPH	AUTRE	3
			ESTIVERNE	BENISSE	ENI/JARDINIÈRE	15
			ROUSSEAU	LADOUCEUR	AUTRE	15
					SCIENCES	
			ESPERANCE	SAINTIL	EDUCATION	20
			CAJUSTE	DORISCAR	AUTRE	4
			JN-ROBERT	NOEL	AUTRE	10
			MOTIEL	ANTOINE	AUTRE	10
			JN-GARDY	JOUTHE	AUTRE	12
			SAGESSE	SAINT-LOUIS	AUTRE	16
			LOUIZAIRE	BEAUBOEUF	AUTRE	15
			BERNIER	ANTOINE	AUTRE	6
			SOEUR MICHELINE	DURE		
			JEAN	ANITE	ENI/JARDINIÈRE	25
			JEAN	MYRLENE	ENI/JARDINIÈRE	4
				MARIE-		
			LAURENT	CARMELLE	AUTRE	2
			NOEL	CLODETTE	ENI/JARDINIÈRE	23
			PIERROT	JOSELINE	ENI/JARDINIÈRE	17
			LOUIS	FIMENE	ENI/JARDINIÈRE	4
			PETIT CLERC	JOCELYNE	ENI/JARDINIÈRE	3
			PIERROT	MIRACLE	ENI/JARDINIÈRE	11
			PIERRE-JACQUES	MICHELINE	ENI/JARDINIÈRE	15
			ANTOINE	JN-FRITZ	ENI/JARDINIÈRE	13
			LOUIS	JESSEMANIE	ENI/JARDINIÈRE	3
			CASTEL	YOLANDE	ENI/JARDINIÈRE	24
			LAPAIX	JUDEL	ENI/JARDINIÈRE	7
			HILAIRE	LEDREFFE	ENI/JARDINIÈRE	31
					SCIENCES	
			FURCY	ERICK	EDUCATION	5
			CESAIRE	YVROSE	ENI/JARDINIÈRE	24
			DARDOMPRE	YVROSE	AUTRE	24
			MYRTIL	GARDY	AUTRE	10
			GEDEON	DUCHANGE	AUTRE	4

COLLEGE MIXTE HENRY-CHRISTOPHE	AUTRE	FONDAMENTALE	SAINT-LOUIS	SAGESSE	SCIENCES	15
			VINCENT	WILLIAM	EDUCATION	
			VINCENT	WILLIAM	SCIENCES	15
			JEAN	ROBERSON	EDUCATION	12
					AUTRE	
					SCIENCES	
			EXALUS	VALCOURT	EDUCATION	13
			CAMEAU	RICHARDSON	ENI/JARDINIÈRE	8
			NOEL	WILHEM	ENI/JARDINIÈRE	9
			FONDES CHAINE	PATRICK	AUTRE	6
					SCIENCES	
			DORELUS	ROBERSON	EDUCATION	4
			LOUIS	PATRICK	CFERFIFIA	11
			DENIZARD	EMMANUEL	AUTRE	5
COLLEGE MIXTE SACRE-COEUR DE LASCAHOBAS	AUTRE	FONDAMENTALE			SCIENCES	
			JEAN	DAVID	EDUCATION	6
			DOMOND	ERNST	AUTRE	2
			LUBIN	GREGUY	ENI/JARDINIÈRE	20
					SCIENCES	
			CELESTIN	DENIS	EDUCATION	22
			DONSCAL	CAJUSTE	CAP	6
			CHARLEXY	POLLAS		
					SCIENCES	
			MELENE	LACROIX	EDUCATION	6
			ROSENORD	PAUL	AUTRE	2
			ARNOUS	ARISTIL	CFERFIFIA	16
			ELINOR	ACCIDE	CFERFIFIA	8
			VENOLD	TOUJOU	AUTRE	3
			ARCHANGE	FRANÇOIS	AUTRE	19
ECOLE MIXTE UNION DES FRERES DE LASCAHOBAS	COMMUNAUTAIRE	FONDAMENTALE	CHARLEXY	POLLAS	ENI/JARDINIÈRE	8
			SANDERS	REGISTRE	AUTRE	2
			WILLIAMSON	CAMEAU	AUTRE	2
			DELSON	ALCIN	AUTRE	2
			PHILIPPE	VINCENT	AUTRE	1
			VIL	VALMONT	AUTRE	3
			LOUISSAINT	MORETTE		
			MICKERLANGE	JEAN	AUTRE	5
			NADINE	MORETTE	ENI/JARDINIÈRE	6
			JUDITH	CAMEAU	AUTRE	8

MIXTE SAINTETE DE LASCAHOBAS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	JOSENIE	SIMON	AUTRE	2
			LINDA	LACHAPELLE	ENI/JARDINIÈRE	4
			MICKELSON	ANTOINE	AUTRE	2
			JUNIOR	TASSI	AUTRE	3
					SCIENCES	
			ROSENORD	PAUL	EDUCATION	3
			JEAN-BAPTISTE	JEAN	AUTRE	8
			MURADIEU	MATHIEU	ENI/JARDINIÈRE	20
			LUNEAU	POLLAS	ENI/JARDINIÈRE	22
			PAPOULOUTE	LOVINCE	ENI/JARDINIÈRE	19
			WILLIAMSON	CAMEAU	AUTRE	3
			RODRIGUE	CALIXTE	AUTRE	5
					SCIENCES	
			VENOLD	TAUJOU	EDUCATION	6
					SCIENCES	
			ROSENORD	PAUL	EDUCATION	3
					SCIENCES	
			RODRIGUE	PIERRE-LOUIS	EDUCATION	4
			DANIA	BALDE	AUTRE	2
			RODRIGUE	PIERRE-LOUIS		
			MAUDE	LAMANDIER	AUTRE	3
			ROSANA	FLEURIS	ENI/JARDINIÈRE	8
			EVENSON	JOSEPH	AUTRE	3
			MENOS	DAVID	AUTRE	6
			EXAS	LOUIS-JACQUES	AUTRE	3
			RODRIGUE	PIERRE-LOUIS	AUTRE	5
					SCIENCES	
			LHERISSON	LAMANDIER	EDUCATION	8
					SCIENCES	
			MERCUIS	CHARLES	EDUCATION	3
			EZECHIEL	PREVOST	AUTRE	3
			LUCKEN	MONTALES	ENI/JARDINIÈRE	5
			VERLAND	SAINT-GERMAIN	ENI/JARDINIÈRE	3
			MACKENSON	DORILUS	AUTRE	3
					SCIENCES	
			RONALD	DORELUS	EDUCATION	3
			JEAN-CLAUDE	DUMENY	AUTRE	3
			DELSON	ALCIN	AUTRE	3
COLLEGE RENOVATEUR	LAIQUE	FONDAMENTALE	JUDE	FURCY		

EVANGELIQUE BAPTISTE DE LONCY	PROTESTANT	FONDAMENTALE	INDEPENDENT				
			MADSEN	LOUISSAINT	CFERFIFIA SCIENCES	6	
			ZAMOR	JEAN-HEBERT	EDUCATION SCIENCES	11	
			JEANJEAN	LOUISSAINT	EDUCATION	13	
			EVANEL	ISSALEM	ENI/JARDINIÈRE SCIENCES	2	
			ALPHA	ISRAEL	EDUCATION	16	
			MIRACLE	PIERROT	ENI/JARDINIÈRE SCIENCES	13	
			JULIEN	LAGUERRE	EDUCATION	5	
			ENOCK	SAINT-FLEUR	AUTRE SCIENCES	4	
			ERICK	FURCY	EDUCATION SCIENCES	4	
			ALEX	DIMANCHE	EDUCATION	11	
			JEAN-BEAUVOIS	ALEXANDRE	AUTRE	3	
			VIVEX	CABROUET	AUTRE SCIENCES	3	
			DUKERNE	SAINT-FORT	EDUCATION	25	
			RAYMOND	JOLY	ENI/JARDINIÈRE SCIENCES	8	
			JOHNSON	CABROUET	EDUCATION	9	
			ESPERANCE	SAINTIL	ENI/JARDINIÈRE SCIENCES	30	
			RENAUD	FORTUNE	EDUCATION	4	
			DELIEN	BONHOMME	CFERFIFIA SCIENCES	12	
			JEAN-WILY	ALEXANDRE	EDUCATION SCIENCES	6	
			DAVILSON	FEDE	EDUCATION	4	
			LUCKNER	ANTOINE			
			ISRAIEL	BIEN-AIME	SCIENCES EDUCATION	6	
			WELLO	SAINT-GERMAIN	EDUCATION	2	
			DAMISENS	CACEUIS	AUTRE	3	
			VERLAND	SAINT-GERMAIN	CAP	3	
			CHALOT	MORANGE	AUTRE	3	
			RAROURB	BOBRUN	AUTRE	2	

ACADEMIE CHRETIENNE MIXTE CLASSIQUE ET PROFESSIONNELLE	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	JASMINE	CELESLE	SCIENCES	
			ANSLO	JEAN	EDUCATION	4
			GETRO	JEAN	AUTRE	6
			JEAN-FRITZ	BELLE-FLEUR	ENI/JARDINIÈRE	3
			MAJORIE	RENE	AUTRE	10
			THERMILIE	CASENEUVE	ENI/JARDINIÈRE	14
			ORACILE	CASENEUVE	ENI/JARDINIÈRE	10
			NAOMIE	JEAN-BAPTISTE	ENI/JARDINIÈRE	9
			EDRICE	GEORGES	CAP	15
			GISLEINE	DUPERME	CAP	5
			AMOS	ROMAN	ENI/JARDINIÈRE	4
			JOSUE	JEAN-BAPTISTE	ENI/JARDINIÈRE	4
			SAUREL	ANTOINE	ENI/JARDINIÈRE	20
						15
			JUNIOR FAUSTIN	DUMENY		
			MICHELINE	MIRRILUS	AUTRE	5
			NADEGE	PETIT-HOMME	AUTRE	1
			FRANCKY	FRANCISQUE	AUTRE	7
			ROSE NANCIE	DESIR	ENI/JARDINIÈRE	2
			ERNTZ	VINCENT	AUTRE	4
			MASNET	MOISE	SCIENCES	
					EDUCATION	5
			GETHRO	ELYSSE	SCIENCES	
					EDUCATION	5
			IZRAEL	BIEN-AIME	SCIENCES	
					EDUCATION	3
			RENAUD	FORTUNE	SCIENCES	
					EDUCATION	2
			ERNTZ	AUGUSTE	SCIENCES	
			DIEGO		EDUCATION	2
			ALEHANDRO	FEDE	SCIENCES	
			DAVID	MONTINAT	EDUCATION	2
			ROBENSON	JEAN	AUTRE	6
					AUTRE	4
					SCIENCES	
			SALOMON	CHAUSSON	EDUCATION	5
					SCIENCES	
			GETHRO	VIETTE	EDUCATION	1
			GETHRO	VERNET	SCIENCES	2

COLLEGE MODERNE SAINT-ESPRIT,LASCAHOBAS	AUTRE	FONDAMENTALE	EDUCATION		
			RODRIGUE	PIERRE-LOUIS	AUTRE 6
			EVENTZ	DORCE	AUTRE 5
			LHERISSON	LAMANDIER	AUTRE 6
			WALLY	CELESTIN	AUTRE 3
			GERVEUS	LOUICY	
			ANICIA	JEAN-BAPTISTE	ENI/JARDINIÈRE 15
			RAYMONDE	ALFRED	ENI/JARDINIÈRE 25
			FLORE	DENAUD	ENI/JARDINIÈRE 17
			GERTRUDE	PAULTIME	AUTRE 16
			SAINLALISE	BOURRE	CAP 28
			NICOLAS	DENAUD	AUTRE 17
			ROLAND	FRANÇOIS	AUTRE 16
			MARIE-MARTHE	PONCET	CAP 35
			ARCHANGE	LOUISSAINT	AUTRE 16
			MICHEL	LHERISSON	AUTRE 17
			NATACHA	ANDREVIL	CFERFIFIA 12
			JINNEVHA	REVOST	CFERFIFIA 8
			NACZIUS	JOSEPH	CFERFIFIA 12
			FRANCEAU	PIERRE	CFERFIFIA 10
			VENEL	REVOST	CFERFIFIA 10
					SCIENCES
			ALBERT	VINCENT	EDUCATION 15
					SCIENCES
			GAETAN	LINDOR	EDUCATION 25
			JEAN-GARDY	JOUTHE	AUTRE 11
					SCIENCES
			GREGUY	LUBIN	EDUCATION 10
			JEAN-WILMARK	ARISTIL	AUTRE 8
COLLEGE BRICE BELEAU	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	BELEAU	BRICE	
					SCIENCES
			JEAN-HEBERT	ZAMOR	EDUCATION 16
			ANTOINE	LORVENS	AUTRE 3
			WILHEME	NOEL	CFERFIFIA 3
			ULRICK	MERGIN	ENI/JARDINIÈRE 12
			MACKENSON	GUERRIER	AUTRE 2
					SCIENCES
			WILLIAM	VINCENT	EDUCATION 10
			ECCLESIASTE	LOUIS	AUTRE 8

ECLE SECOURS D'EN HAUT	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	ENCELO	JEAN	SCIENCES	9
			GARDY	MIRTHYL	EDUCATION	14
					ENI/JARDINIÈRE	
			CEDIEU	MASSENAT	SCIENCES	15
			NATACHA	ARTHUS	EDUCATION	7
			VALERY	ANTOINE	AUTRE	4
					AUTRE	
			DANIEL	PIERRE	SCIENCES	2
			ARNOLD	CHAVRE	EDUCATION	22
			ANDRE	JOSEPH	AUTRE	19
			JUNIOR ERNST	CABROUET	CFERFIFIA	7
			ERNST	AUGUSTE	AUTRE	6
			MIRACLE	PIERROT	AUTRE	11
			EZECHIEL	PREVOST	ENI/JARDINIÈRE	6
			ARNOUS	ARISTIL	AUTRE	7
					CFERFIFIA	
ECOLE MIXTE ACTION FRATERNELLE	LAIQUE	FONDAMENTALE	DENIS	CELESTIN		
			MONA	PIERRE	ENI/JARDINIÈRE	5
			MAULIDE	PIERRE	CFERFIFIA	13
			PAUL	AMAZAN	ENI/JARDINIÈRE	4
					SCIENCES	
			MAULIEL	ANTOINE	EDUCATION	18
			LAROCHEL	FLEURIME	AUTRE	12
			DIEULET	LAMANDIER	AUTRE	12
			CEDERNE	CELESTIN	CAP	15
			AMOS	CHAVRE	CFERFIFIA	8
			MIRACLE	PIERROT	ENI/JARDINIÈRE	10
			WILHEM	NOEL	ENI/JARDINIÈRE	6
			ENCELO	JEAN	AUTRE	12
					SCIENCES	
			DAVID	JEAN	EDUCATION	3
			REMY	JEUDY	AUTRE	12
					SCIENCES	
			ERODE	GUILLAUME	EDUCATION	3
			RICHARDSON	CAMEAU	ENI/JARDINIÈRE	6
					SCIENCES	
			GESLET	ELUSMA	EDUCATION	5
			TANIDE	JEAN	AUTRE	2
			BERNADETTE	JEAN		

ECOLE MIXTE EBEN-EZER	INDEPENDENT		FERNAND	MOMBAYARD	ENI/JARDINIÈRE	
			MERGANIA	BLAS	CAP	8
			RAYMOND	JOLY	ENI/JARDINIÈRE	9
			JACOB	CASTEL	CAP	17
			KARINE	CLERVIL	ENI/JARDINIÈRE	2
			GREGORY	CAMEAU	ENI/JARDINIÈRE	2
				PIERRE-		
			EMMANUELLA	TOUSSAINT	ENI/JARDINIÈRE	4
			ST-MURAT	LOUISSAINT	AUTRE	19
			LOURDIA	BALDE	ENI/JARDINIÈRE	4
			YVROSE	ETIENNE	ENI/JARDINIÈRE	10
			ERMIONE	DORLEAN	ENI/JARDINIÈRE	6
			PATRICK	JOSEPH	CFERFIFIA	2
	PROTESTANT	FONDAMENTALE	WILFRID	JACQUES		
					SCIENCES	
			JETHRO	VERNET	EDUCATION	2
					SCIENCES	
			MURAT	JOSEPH	EDUCATION	3
			VIL	VALMOND	AUTRE	2
			JHON	ANTOINE	AUTRE	2
					SCIENCES	
			WILFRID	JACQUES	EDUCATION	5
			EMMANUEL	DENIZARD	AUTRE	1
					SCIENCES	
			CAJUSTE	DORISCA	EDUCATION	4
					SCIENCES	
			ANOLD	CHAVRE	EDUCATION	5
			MACELYN	SAMAT	AUTRE	2
			WILENE	NOEL	AUTRE	3
			DIEULAMENE	MONETTE	ENI/JARDINIÈRE	5
			MARIE-MAUDE	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	
					SCIENCES	
			DAVID	JEAN	EDUCATION	3
			GETHRO	ELISEE	AUTRE	
COLLEGE MIXTE ROCHER D'HOREB	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	LUCKSON	MERAT		
			RUTH	DESIR	AUTRE	24
			SANDER	JASMIN	AUTRE	4
			VOLMAS	TELCIME	AUTRE	16

ECOLE FONDAMENTALE D'APPLICATION (EJA)	PUBLIC	FONDAMENTALE	JUDITHE	ANTOINE	ENI/JARDINIÈRE	8
					SCIENCES	
			GERVEUS	LOUICY	EDUCATION	19
			NATACHA	ANDREVIL	CFERFIFIA	15
					SCIENCES	
			LAMANDIER	LHERISSON	EDUCATION	21
					SCIENCES	
			GARDY	MYRTIL	EDUCATION	6
			SAINT-MURAH	LOUISSAINT	AUTRE	23
			RENE	LOUISSAINT	AUTRE	12
					SCIENCES	
			SALOMON	SEMERVIL	EDUCATION	8
			GESLER	ELISMA	AUTRE	11
					SCIENCES	
			ADAM	RODLER	EDUCATION	3
			ABNER	GEROME	CFERFIFIA	8
			JN-GARDY	JOUTHE	AUTRE	12
					SCIENCES	
			RAYMOND	PETIT-VIL	EDUCATION	11
			JEAN JONEL	MOSIUS		
YAHVEH-NISSI	PROTESTANT	FONDAMENTALE	KERLINE	MORALIEN	ENI/JARDINIÈRE	6
			CHANTALE	CHARLESTIN	ENI/JARDINIÈRE	11
			MICKELANGE	ANGER	CFERFIFIA	4
			FRITZ	PONCET	CFERFIFIA	6
			CARMELLE	LARAME	ENI/JARDINIÈRE	13
			FANIE	CHERAMY	ENI/JARDINIÈRE	19
			ALYNX	THEOPHYLE	ENI/JARDINIÈRE	25
			MADSEN	LOUISSAINT	CFERFIFIA	4
			PATRICK	LOUIS	CFERFIFIA	6
			NACZIUS	JOSEPH	CFERFIFIA	11
					SCIENCES	
			TEONORD	PANIAGUE	EDUCATION	11
			LIXON	MICHEL	CFERFIFIA	11
			ROOSEVELT	JEAN-LOUIS	ENI/JARDINIÈRE	11
			AGGEE	MONTINAT		
			NADEGE	BERNARD	ENI/JARDINIÈRE	5
			MIRMOSE	BERNARD		5
					SCIENCES	
			DAVID	MONTINAT	EDUCATION	10
			AGGEE	MONTINAT	AUTRE	20

CENTRE D'ETUDE CLASSIQUE DE LASCAHOBAS	AUTRE	FONDAMENTALE	LOUNA	JOSEPH	ENI/JARDINIÈRE	2
			ROBERNAN	JEAN	AUTRE	5
			CAJUSTE	DORISCA	AUTRE	5
					SCIENCES	
			VERLAND	SAINT-GERMAIN	EDUCATION	4
			SALOMON	CHAUSSON	CAP	5
					SCIENCES	
			CEDIEU	MACCENAT	EDUCATION	6
					SCIENCES	
			GETHRO	ELIZE	EDUCATION	6
			MAKENSON	GUERRIER	AUTRE	4
					SCIENCES	
			ROBENSON	DORELUS	EDUCATION	4
			CAROLE	FRANÇOIS	ENI/JARDINIÈRE	10
					SCIENCES	
			AMOS	MONTINAT	EDUCATION	12
			GAETAN	LINDOR		
					SCIENCES	
			GAETAN	LINDOR	EDUCATION	20
			GARDY	MYRTIL	AUTRE	10
			JEAN-ROMEL	LADOUCEUR	AUTRE	18
					SCIENCES	
			JEAN-JONEL	MOSIUS	EDUCATION	25
			MADSEN	LOUISSAINT	CFERFIFIA	10
			RENE	LOUISSAINT	AUTRE	15
			TECHELET	LAPAIX	ENI/JARDINIÈRE	8
			RENORD	JOSEPH	AUTRE	15
			ALBERT	VINCENT	ENI/JARDINIÈRE	25
			SAINT-MURAT	LOUISSAINT	AUTRE	10
			VENEL	REVOST	CFERFIFIA	10
			ARCHANGE	LOUISSAINT	AUTRE	10
			ROUSSEAU	LADOUCEUR		18
					SCIENCES	
			NAZIUS	JOSEPH	EDUCATION	15
					SCIENCES	
			VIVEX	CABROUET	EDUCATION	5
COLLEGE JACQUES ROUMAIN DE LASCAHOBAS	LAIQUE INDEPENDENT	FONDAMENTALE	PRINCIRA	PETIT-VIL		
			KERLANDE	VINCENT	AUTRE	2
			GUERLEN'S	SAINT-GERMAIN	CAP	3

REMY	NERETTE	AUTRE	11
WANES	JOSEPH	AUTRE	2
ANDRE	JOSEPH	CFERFIFIA	14
		SCIENCES	
PRINCIRA	PETIT-VIL	EDUCATION	13
		SCIENCES	
JOHNSON	CABROUET	EDUCATION	8
PIERRY	SAINT-GERMAIN	AUTRE	23
LAROCHEL	FLEURIME	AUTRE	10
KETTELIE	VILETTE	ENI/JARDINIÈRE	12
		SCIENCES	
GREGUY	LUBIN	EDUCATION	17
		SCIENCES	
DAIMS	TINELUS	EDUCATION	4
ECCLESIASTE	LOUIS	AUTRE	15
MADSEN	LOUISSAINT	CFERFIFIA	5
WILLIO	CABROUET	AUTRE	8